AADL 1 et 2 : les souscripteurs convoqués à partir du 5 septembre

Page 24

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LOIN D'ÊTRE GAGNÉE

La production céréalière baisse à 33 millions de qx

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5565 - MARDI 30 AOÛT 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LUTTE ANTITERRORISTE

Destruction de quatre caches à Béjaïa

Page 5

DES PROBLÈMES PERDURENT LORS DE L'ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF

LE DIKTAT DES CONCESSIONNAIRES



DR

Pas moins d'une vingtaine de requêtes ont été déposées auprès du ministère du Commerce, en l'espace de deux mois, par des clients mécontents des prestations des concessionnaires automobiles, selon le directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère. Les plaintes concernent, entre autres, les délais de livraison et les prix.

Page 3

PARTICIPATION ALGÉRIENNE AUX JO DE RIO

BRAHMIA «TRÈS SATISFAIT» DES RÉSULTATS

aLes résultats obtenus par les athlètes algériens aux jeux olympiques de Rio sont "très satisfaisants", selon le chef de la mission algérienne au Brésil, Amar Brahmia. « Nous sommes rentrés de Rio il y a à peine quatre jours et n'avons pas encore eu le temps de dresser notre bilan. Mais on peut dire que les résultats obtenus sont très satisfaisants», a-t-il assuré.

Page 24



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PÊCHE ET AQUACULTURE

Portes ouvertes au profit des jeunes à Alger

L'INSTITUT national supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger (INSPA) a organisé hier des portes ouvertes au profit des jeunes désireux d'intégrer une formation dans les spécialités dispensées par les filières du secteur pour l'année 2016-2017. La responsable des relations extérieures, des stages et du perfectionnement de l'institut Assia Zoubir, a expliqué que cette manifestation prévue jusqu'au 31 août au niveau de la placette de la Grande poste se proposait de faire connaître les opportunités de formation offertes dans les métiers de la mer.

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire directement au niveau de la place de la Grande poste pour intégrer l'institut. Le dernier délai des inscriptions qui ont débuté en juillet dernier est fixé au 25 septembre prochain. L'avantage pour les postulants de cette année est qu'aucune limite d'âge n'est fixée, a précisé la responsable ajoutant les spécialités ouvertes englobaient les sciences de la navigation et de la pêche pour les grades de commandant, capitaine, lieutenant de pêche maritime et comandant de pêche côtière.

L'institut dispense également une formation dans le domaine de la mécanique navale pour les grades d'officiers et sous officiers et une troisième spécialité dans le domaine des ressources halieutiques à travers des filières techniques pour les postes d'agent technique et technicien supérieur. De son côté, le responsable du département Formation au sein de l'institut, Ahmed Amnèche a affirmé que cet institut offrait l'opportunité pour promouvoir les potentialités des employés dans les métiers de la mer à travers la formation continue. Il a cité, par ailleurs, «la formation à la demande», disponible à l'institut et destinée particulièrement aux investisseurs, aux promoteurs et aux cadres d'entreprises activant dans le secteur de la pêche, la mécanique navale et l'aquaculture. La manifestation organisée au niveau de la place de la Grande poste, a suscité l'intérêt des visiteurs notamment les jeunes et les parents intéressés par les modalités et les conditions d'accès à l'institut.

S. N.

CONSEIL DE LA NATION

La session parlementaire 2016-2017 ouverte le 4 septembre

LE BUREAU du Conseil de la nation a fixé hier, lors d'une réunion présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, l'ouverture de la session parlementaire 2016-2017, au dimanche 4 septembre prochain, a indiqué un communiqué du Conseil. La réunion a également permis «d'examiner plusieurs questions liées au déroulement des travaux du Conseil». Les membres du Bureau ont pris connaissance des projets de loi, soumis jusqu'au là au Parlement, en attendant l'inscription d'autres projets durant la session», a ajouté la même source. Le bureau du Conseil a examiné ensuite plusieurs questions orales et écrites destinées au gouvernement et décidé de les soumettre au gouvernement car elles répondent aux conditions de formes. Il s'agit des secteurs du premier ministère, de l'éducation, des Transports et Travaux publics, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des Moudjahidine, des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Intérieur, de la Communication, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et des Ressources en eau et de l'Environnement», a souligné le même communiqué.

GHARDAÏA

Trop cher, le mouton de l'Aïd

A quelques jours de la fête l'Aïd el-Adha, les citoyens affluent vers les hangars et les garages «clandestins», abritant des quantités de moutons. Une ambiance particulière anime, actuellement, la périphérie de la ville de Ghardaïa.



Les brouhahas, la joie des enfants et les odeurs nauséabondes des écuries, qui poussent dans chaque coin et recoin dans la ville, annoncent l'approche de la fête du sacrifice. Ici, la fièvre du mouton commence doucement à battre son plein. Les abris de fortune dans lesquels on trouve des moutons de tous gabarits accueillent les premiers curieux, prétendus ''acheteurs''.

Les prix varient entre 35.000 à 45.000 DA, pour une petite brebis et entre 50.000 à 70.000 DA, pour un gros bélier». L'effervescence règne déjà dans les divers hangars à travers la ville et elle le sera davantage dans les jours à venir. Les points de vente habituels dédiés uniquement à la vente des moutons sont prisés par les acheteurs plutôt aisés.

Pour d'autres, à l'exemple de ce père de famille, qui nous atteste : « Contrairement au nord du pays, ici au Sud, c'est la galère pour trouver un mouton car les prix du mouton sont de plus en plus cher cette année, et dépassent largement les bourses des familles moyennes», confie-t-il. «Je préfère, souligne de son côté si Brahim, père de six enfants, faire pour cette année l'impasse sur le mouton.

Toutefois, si le vendeur accepte que je le paye par tranches, je me permettrais d'acheter une toute petite brebis, juste de quoi satisfaire mes enfants», ajoute-t-il.

«Avant d'avoir des enfants, j'achetais le mouton sans voir le prix, mais ces dernières années, je me suis rabattu sur les moutons les moins chers possibles ou la viande de volaille», conclut-il. Mais malgré les prix et les dépenses de plus en plus onéreuses, certaines familles ne peuvent se priver, quoi qu'il en soit, d'acheter le mouton de l'Aïd.

«Dépenser pour l'achat d'un mouton par an est une tradition, les enfants attendent cette fête avec impatience», nous confie une mère de famille. Cependant, beaucoup de parents se plaignent de la cherté des prix. Souvent, certains ménages font souvent des crédits pour ne pas priver leurs enfants du plaisir de cette fête.

Si certaines familles règlent leurs problèmes grâce aux crédits, d'autres n'arrivent pas à s'en sortir et joindre les deux bouts en accumulant frais de l'électricité, de l'eau, des vacances, de la rentrée scolaire et de l'Aïd.

Malheureusement, certains vendeurs, « des intermédiaires pour la plupart », profitent de l'aubaine pour imposer leurs prix. Résultat, de plus en plus de familles s'endettent et font des sacrifices pour faire plaisir aux enfants.

«Il faut savoir que l'achat d'un mouton à l'occasion de l'Aïd el-Kébir est une tradition solidement ancrée dans les habitudes du monde musulman», affirme néanmoins un imam et sociologue à Ghardaïa.

Dans ce genre de fêtes religieuses, les familles dont les ressources financières sont limitées se retrouvent dans une situation pour le moins délicates. Elles sont obligées de s'endetter pour faire plaisir à leurs enfants et avant tout à leur entourage. Les parents se sentent, par conséquent, malheureux alors qu'à l'origine, l'Aïd el-Adha est une occasion de bonheur même pour les plus pauvres.

Aissa HADJ DAOUD

VU LES PRIX ÉLEVÉS AFFICHÉS SUR LES ÉTALS

La sardine, «le poisson du pauvre», inaccessible pour le consommateur

LE POISSON n'a pas la cote auprès des consommateurs algériens. Une hausse des prix jamais égalée a été enregistrée ces derniers mois, avec une moyenne de 600 DA/kg pour la sardine autrefois connu, pour être le poisson du pauvre.

On est en droit de s'interroger sur les raisons de l'envol des prix du poisson quand on sait que la production halieutique a été appréciable, selon les connaisseurs du domaine. Le prix de la sardine, qui a connu une baisse sensible il y a quelques mois, a atteint de nouveau la barre des 500 DA, poussant les consommateurs à se rabattre sur le poulet, cédé à partir de 370 DA le kilo. «Je considère que 600 DA c'est très cher payé pour un kilogramme de sardines. A ce prix-là, je préfère acheter un poulet», commente un père de famille, qui aime toutefois faire un tour dans les marchés de poisson d'Alger. En fait, les prix des poissons, notamment le poisson blanc, ont augmenté depuis plusieurs années, avec une moyenne de 1 500 DA pour le merlan, alors que les fruits de mer et autres crustacés restent inabordables avec

2 700 DA/kg en moyenne pour la crevette rouge par exemple.

«Il y a du poisson au marché mais c'est très cher», lance Sid-Ahmed, rencontré à la poissonnerie du marché Clauzel. «Avant, il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses, mais ces dernières années, le prix de la sardine a flambé», se désole notre interlocuteur.

«A 600 DA/kg, la sardine n'est plus à la portée des familles à faible revenu», a confié une mère de famille habituée à faire ses achats dans ce marché. «Pour faire face à cette situation, on se rabat sur les poissons surgelés, disponibles à profusion même si leurs prix ont également connu une hausse sensible ces derniers jours», ajoute-t-elle.

Les vendeurs de poisson imputent la hausse des prix à la période de repos biologique, fixée cette année du 1er mai au 31 août, alors que d'autres l'expliquent par le nombre élevé de revendeurs. Les quantités de poissons pêchés passent par 3 sinon 4 revendeurs avant d'atteindre le marché de détail.

Cependant, ces arguments ne sont pas valables vu qu'une hausse des prix est également enregistrée en d'autres périodes de l'année.

Lynda Louifi

ACHAT DE VÉHICULES NEUFS

Les clients toujours face au diktat des concessionnaires

Pas moins d'une vingtaine de requêtes ont été déposées auprès du ministère du Commerce, en l'espace de deux mois, par des clients mécontents des prestations des concessionnaires automobiles, selon le directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère Abderrahmane Benhazil.



«Nous avons reçu, durant les mois de juin et juillet derniers, 18 requêtes à l'égard des concessionnaires qui n'auraient pas respecté leurs engagements vis-à-vis de leurs clients «, a-t-il révélé hier dans une déclaration à l'APS. Tout en assurant qu'une opération de vérification de ces pratiques est toujours en cours, Benhazil a précisé que les services du ministère ont effectivement relevé des pratiques interdites par la réglementation en vigueur.

«Certains concessionnaires n'ont pas respecté les termes de la commande», a-t-il dénoncé, en ajoutant que l'annulation des commandes des véhicules constitue la principale cause de litige avec neuf requêtes enregistrées auprès de son ministère, suivie du non-respect des délais de livraison (5 requêtes).

Les clients ont également protesté contre le non-respect des prix de cession figurant sur les bons de commande (3 requêtes) et contre la vente d'un véhicule ne répondant pas aux attentes (1 requête).

Neuf du total des 18 requêtes reçues par l'administration centrale, a fait savoir M. Benhazil, ont donné lieu à une décision favorable aux clients (où les concessionnaires se sont engagés à respecter leurs engagements), alors que les neuf autres plaintes sont toujours en cours de traitement. Le même responsable a rappelé, dans ce contexte, qu'en cas de non-respect des termes de la commende, la loi en vigueur prévoit que les deux parties (concessionnaire et client) peuvent convenir d'une solution à l'amiable. En cas de refus des clients de la solution proposée, poursuit-il, le concessionnaire doit, sous huitaine, reverser au client l'acompte ou le montant intégral versé avec une pénalité représentant 10 % du prix du véhicule. «Si le concessionnaire refuse de se soumettre aux dispositions de la loi, cela est considéré comme une pratique contractuelle abusive à l'encontre du consommateur», a expliqué ce même responsable, en ajoutant que les contrevenants seront sévèrement sanctionnés suivant la réglementation en vigueur qui prévoit le paiement d'une amende de variant entre 50 000 et 500 000 DA et une poursuite judiciaire».

Le ministère du Commerce avait adressé en juin dernier une note à l'Association des concessionnaires automobiles et leurs agents agréés d'Algérie (AC2A) après avoir reçu plusieurs requêtes de clients par lesquelles ils dénoncent une augmentation injustifiée des prix de vente des véhicules neufs commandés par rapport aux prix figurant dans le contrat de commande.

Force est de constater que l'achat d'un véhicule neuf auprès des concessionnaires a toujours été problématique pour le client qui se sent lésé en raison, dans certains cas dénoncés, du prix de sa voiture par rapport à son coût réel, et les augmentations par rapport à son prix initial porté sur le contrat. Quant au non-respect des délais de livraison, le problème a toujours existé ç quelques rares exceptions.

Le client se voit obligé de verser la totalité du montant de son véhicule ou presque et d'attendre des mois durant avant de pouvoir en prendre possession. A présent, avec la limitation des quotas d'importation des véhicules, on s'attend à une augmentation de la demande par rapport à l'offre qui maintiendra toujours les concessionnaires en position de force.

Par ailleurs, la limitation des marques, imposée par le système des quotas, ne laissera pas vraiment le choix aux clients qui se verront obligés de se rabattre sur la Renault produite localement, même s'ils lui préfèrent les marques asiatiques ou allemandes.

Z. M.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST LOIN D'ÊTRE GAGNÉE

Baisse de la production céréalière à 33 millions de qx en 2016

C'EST UNE ANNÉE à tout point de vue catastrophique pour l'agriculture algérienne. Par rapport à l'année record (60 millions de qx), la récolte de cette année a baissé de presque 50%, loin des objectifs assignés en début de saison. La production céréalière nationale au titre de la campagne de moisson-battage (2015-2016) a atteint environ 33 millions de quintaux contre 40 millions de quintaux l'année dernière, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesslam Chelghoum. Le ministre a imputé la baisse de la production céréalière (blé dur et tendre et orge) à plusieurs facteurs dont essentiellement la sécheresse, qui a touché différentes régions à vocation céréalière notamment Tiaret, Sidi Bel Abbès, Tébessa et Aïn Temouchent. Chelghoum a précisé que la wilaya de Tiaret, l'une des principales régions céréalières, avait été particulièrement touchée par le verglas.

Les facteurs climatiques sont à l'origine de la baisse de la production céréalière dans l'ouest du pays à hauteur de 40%, selon le ministre. La sécurité alimentaire, l'un des leitmotivs du gouvernement, est loin d'être gagnée.

En effet, d'année en année, la production céréalière a baissé à un niveau presque alarmant. L'objectif d'atteindre les 80 millions de quintaux qui peuvent assurer au pays une aisance alimentaire sans recourir aux importations qui coûtent chaque année aux contribuables presque 2 milliard de dollars est un pari difficile à gagner.

Plusieurs raisons expliquent cette déficience. Parmi elles, l'absence de la recherche agronomique, en passant par le modèle d'organisation de la production et le problème dû au foncier agricole qui continue de poser des difficultés : mauvaise gestion et vétusté des systèmes d'irrigation, dégradation des infrastructures, détresse des agriculteurs, etc. Tels sont les maux qui rongent l'agriculture algérienne, engouffrée dans une sorte de somnolence et pesant pour 11% du PIB.

L'Algérie dispose d'un réel potentiel agricole qui pourrait offrir d'importantes perspectives de développement vers l'autosuffisance alimentaire et être générateur d'emplois pour un segment considérable de la population (actuellement 20% de l'emploi total provient du secteur agraire). Mais le problème du foncier agricole, des ressources en eau, les difficultés de gestion et le manque de volonté politique l'en empêchent durablement.

L'agence d'études économiques Economist Intelligence Unit a publié un rapport classant l'Algérie au 73e rang sur 105 pays en matière de sécurité alimentaire, entre l'Ouzbekistan et le Cameroun. A titre de comparaison avec les pays voisins, le Maroc se situe à la 59e place et la Tunisie à la 50e.

Cette étude porte sur plusieurs critères à savoir les efforts de recherche, le niveau d'approvisionnement alimentaire du pays, le coût et l'accessibilité financière de la nourriture, la qualité et la sécurité des aliments consommés et enfin le revenu par habitant. Selon cette étude, l'Algérie se trouve parmi les trois pays d'Afrique ayant réalisé les moins bonnes performances au cours des deux dernières décennies.

Sa dépendance croissante vis-à-vis des marchés mondiaux des produits alimentaires -et leurs fluctuations- souligne une dynamique néfaste qui place le pays dans une position de vulnérabilité reportant à demain la résolution d'un véritable problème structurel.

L'agriculture algérienne est très loin d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Rapelons, par ailleurs, que les importations de l'Algérie en blé devraient atteindre 7,3 millions de tonnes (Mt) durant la campagne commerciale céréalière 2015-2016, selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC).

Ce chiffre classe l'Algérie dans la case des pays gros importateurs de blé tels que l'Egypte, qui devrait finir avec 10,5 Mt de blé, ou encore l'Indonésie avec 8,1 Mt. Durant les cinq premiers mois de l'année, les importations nationales en blé se sont accrues de 13,2% en atteignant 4,14 mt contre 3,66 mt à la même période de l'année précédente

Hocine Adryen

TIZI OUZOU

La fête de la poterie d'Ath Kheir du 1er au 3 septembre prochain

LE VILLAGE Ath Kheir dans la commune d'Aït Khelili relevant de la daïra de Mekla, à une trentaine de km à l'est de Tizi Ouzou, abritera sa première fête de la poterie du 1er au 3 septembre prochain, a-t-on appris hier des organisateurs. Initiée par l'association Iselqam N Talaght (Greffons de la poterie) en collaboration avec le comité de village et la direction de la culture, la manifestation est placée sous le thème «patrimoine culturel et développement durable», a-t-on expliqué. Ce premier rendez-vous du genre pour les Ath Kheir, dont l'ouverture officielle est prévue jeudi sur la placette du village, vise à promouvoir cet héritage ancestral qu'est la poterie et le sauvegarder de la disparition, tout en faisant un atout de développement local et de renforcement du tourisme culturel et artisanal, a-t-on indiqué. C'est aussi une occasion pour les nombreuses femmes potières du village d'exposer leur savoir-faire et de mettre en exergue la particularité de la poterie locale par rapport à d'autres régions, mais aussi de commercialiser le produit et le rentabiliser pour assurer la pérennité de l'activité, a-t-on fait savoir. L'association Iselqam N Talaght, qui a durement travaillé pour la concrétisation de ce projet, a inscrit plusieurs activités au programme de la manifestation qui se déroulera à la maison de l'artisanat du village d'Ath Kheir. En plus de l'exposition-vente qui s'ouvrira le 1er septembre et se poursuivra jusqu'à la clôture de l'événement, les organisateurs ont prévu un concours de la meilleure poterie ouvert à toutes les femmes du village, ainsi que des conférences sur l'histoire de la région et ses sacrifices durant la guerre de libération nationale, à travers notamment la bataille d'Izemouren et sur l'artisanat locale et son évolution à travers les temps, a-t-on encore affirmé. Des spectacles de chant, de poésie et d'autres activités d'animation sont au menu de cette manifestation qui redonnera vie aux Ath Kheir et leur offrira l'occasion de faire connaître leur village et mettre en valeur leur potentialités artisanales et touristiques. C'est aussi une occasion pour faire des démonstrations sur les différents étapes traditionnelles de la confection d'un objet de poterie à commencer par l'extraction de la matière première (l'argile) de la nature, en passant par le travail de la pâte et sa préparation manuelle puis la réalisation de l'œuvre, son séchage et sa mise en feu avant d'être prête à usage.

S. T.

PRODUITS ARTISANAUX DE L'ALGÉRIE PROFONDE AU BASTION 23

Les joyaux du patrimoine



De nombreux artisans venus de diverses régions d'Algérie ont exposé leurs produits au Bastion 23, et ce quatre jours durant, de vendredi dernier jusqu'à hier.

C'est un vaste panorama des joyaux de notre patrimoine, exposés dans un lieu approprié, le Bastion 23, Palais des Raïs, un vestige du glorieux passé architectural de notre pays. Ils sont de Médéa, de Tipasa, de Tizi Ouzou et aussi d'Alger, avec une ambition commune, la passion du patrimoine. Rachid est de Médéa. Il est commerçant dans la vie active mais sa raison de vivre consiste à collectionner des œuvres anciennes respirant et témoignant du talent et de l'art ancestral des aïeux de sa région.

«Nos ancêtres vivaient en harmonie avec la nature. Tous leurs produits sont faits de matériaux naturels adaptés à nos coutumes et traditions, contrastants avec les produits industriels d'aujourd'hui, impersonnels et sans âme», explique Rachid qui ajoute : «Nos anciens vivaient ainsi une existence équilibrée, tempérée par un environnement sain, conforme à leur personnalité, au contraire d'aujourd'hui où l'être humain est dénaturé par l'usage de produits qui lui sont étrangers.»

Dans cet esprit, Rachid expose des ustensiles de cuisine, ainsi que des objets pour faire du pain, dont l'âge dépasse les cent ans et encore en bon état de marche. Il présente aussi un tapis ancien de la région de Médéa dont la durée semble éternelle, étant donné le travail parfait de l'artisan qui l'a confectionné.

Rachid expose également une foule de joyaux du patrimoine qu'il collectionne avec soin. Ces joyaux du patrimoine se retrouvent chez Merzouka Taleb des ateliers Lehna de Tizi Ouzou. Ses ateliers se spécialisent dans la confection de costumes et tenues kabyles, tout en décorant admirablement des supports en s'inspirant de l'art du patrimoine des monts du Djurdjura. Radia, elle, est de Tipasa. Son art se définit par la finesse et la délicatesse. Son inspiration est influencée par le patrimoine culturel de sa région. Radia décore des objets d'usage courant et aussi des parures qui embellissent celles qui les portent. Cette jeune talentueuse artiste vit de son art, elle qui est universitaire, diplômée en économie de l'université de Blida. Narimane est d'Alger. Elle crée des bijoux dans le style du patrimoine avec une spécialisation dans les colliers de perles. «Je fais de la décoration sur tout support», tient-elle à préciser.

Bahia, de la Casbah d'Alger, est versée dans la décoration sur poterie, élargissant et approfondissant sur ce support les sources impérissables de notre patrimoine artistique. En ces derniers jours de vacances d'été, une visite s'impose dans ces espaces ouverts du Bastion 23 et on ne pourrait manquer une telle manifestation qui est un motif de fierté sur le savoir^-faire et l'habileté de nos ingénieux artisans, anciens et ceux de la nouvelle génération, dignes héritiers et continuateurs de la vie de notre patrimoine.

Kamel Cheriti

PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Mihoubi souligne l'implication de l'Etat

LE MINISTRE de la Culture, Azeddine Mihoubi, a animé hier une conférence de presse au Palais de la culture, axée sur la protection du patrimoine national matériel et immatériel. Il avait à ses côtés le directeur du patrimoine au ministère de la culture, Mourad Bouteflika, et le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historique, Slimane Hachi.

D'emblée, le ministre de la Culture a souligné le rôle majeur de l'Erat dans la protection du patrimoine national matériel et immatériel. ''La mission de l'Etat dans cette protection est inscrite dans la constitution, révisée cette année'', a-t-il affirmé en précisant que le ministère de la culture, dans l'ensemble de ses structures œuvre pour la concrétisation de cette mission sur le terrain.

Pour mieux élargir cette action des conventions ont été signées avec les ministères des moudjahidines et de l'éducation national. Pour les moudjahiddine des opérations de réhabilitation de sites marquants des moments forts de la guerre d libération nationale ont été entrepris conjointement.

D'autre part le ministère de la culture soutien les films ayant trait aux héros de la révolution algérienne et coopère à la réhabilitation de sites ayant marqué les sacrifices des chouhada, à l'image de la villa Suzini du Clos Salembier où ont été torturés à mort des centaines voire des milliers de martyrs.

De son côté, le directeur du patrimoine au ministère de la culture, Mourad Bouteflika, a fait savoir que le nombre de sites protégés en Algérie dépasse le millier, atteignant, 1063 en cette année 2016. Avec les restrictions budgétaires suite à la chute des prix des hydrocarbures, seuls les sites prioritaires continuent d'être accompagnés.

Quant à M. Slimane Hachi, il a exposé les conditions très strictes d'admission du patrimoine matériel national matériel et immatériel à l'Unesco, pour devenir patrimoine mondial. Il a expliqué la définition et le contenu du patrimoine immatériel en disant que c'est une pratique, une compétence, un savoir faire, des connaissances, détenus par une composante sociale, se transmettant de génération en génération.

Il a cité des éléments de notre patrimoine national immatériel déjà inscrits, comme le costume nuptial dans lee traditions de Tlemcen et des dossiers ont été constitués auprès de l'Unesco pour d'autres éléments comme le bijou de Benni Yenni, la poésie bédouine et le genre musical populaure Raï.

Dans les questions posées au cours du débat, le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, Abdelouahab Zekagh a intervenu pour faire le point sur les travaux effectués en ce moment à la station de métro de la place des martyrs. Il fait part qu'un musée souterrain sera érigé dans ce site pour évoquer deux mille ans d'histoire de l'Algérie.

K. C.

VIE ASSOCIATIVE

Agora lance la première session de son projet «Ambassadeurs de Béjaïa»

L'association Agora pour la formation et l'appui aux initiatives des jeunes a lancé avec le soutien de l'agence de communication «Come-Info», l'APW de Béjaïa et la fondation Konrad-Adenauer, un projet intitulé «Ambassadeurs de Béjaïa».



Ce projet qui va s'étaler sur un an (12 sessions ou modules à raison d'un module par mois) a été lancé lors d'une cérémonie organisée avant-hier à la maison de la Culture Taous-Amrouche. Vingt-cinq jeunes hommes et femmes issus de plusieurs associations activant dans diverses disciplines dans la wilaya de Béjaïa sont inscrits à cette école appelée «Ambassadeurs de Béjaïa» pour la formation et l'appui aux initiatives des jeunes, nous dit-on.

Elle s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'association pour l'année 2016, répondant, selon les initiateurs, «au souci de renforcer les capacités techniques et de leadership des acteurs associatifs dans plusieurs domaines tels que les médias, la communication, le développement économique et la citoyenneté. Il s'agit pour les organisateurs d'accompagner et équiper ou d'armer les leaders associatifs d'outils nécessaires pour qu'ils puissent concrétiser les objectifs de leurs associations, la promotion de la participation des jeunes et le renforcement de leur engagement dans la société civile. Il s'agit aussi d'encourager l'implication des acteurs associatifs dans le processus de développement local.

«Le manque de communication est souvent à l'origine des crises qui surgissent dans les associations et les entreprises», «Histoire médiévale de Béjaïa» sont entre, autres conférences, animées en faveur de stagiaires au cours de cette formation par les professeurs Boudjema Redouane et Djamil Aïssani. «Il y a une multitude d'association, mais elles manquent beaucoup de stratégie et d'expérience pour agir au sein de la société et jouer leur rôle», disait Youcef Boukoucha l'un des responsables de l'association. Et cette formation vient armer et renforcer les capacités de 25 acteurs associatifs et améliorer le niveau de leur intervention.

Le programme consiste en un accompagnement de la dynamique associative à Béjaïa en dotant les acteurs associatifs de connaissances et d'outils à même de renforcer leur rôle d'acteurs de développement, a-t-on souligné.

A noter que l'association «Agora» a lancé en parallèle la plateforme électronique associative interactive et participative «Irada». Cette dernière vise, selon les membres de l'association, à mettre en valeur l'actualité de la société civile qui englobe toutes les actions pertinentes de celle-ci, tels les projets, les événements ou le fonctionnement des associations tout en facilitant ainsi leur mise en réseau, l'accès à l'information et le partage d'opportunités.

Autrement dit, à travers ce site web il est visé la mise en valeur des activités initiées par la société civile, le mouvement associatif et la création d'un espace d'échange entre les associations. Les réseaux sociaux et les nouvelles technologies jouent un très grand rôle dans la vulgarisation et la promotion du travail associatif. Cette plateforme électronique donnera donc plus de visibilité aux actions menées par la société civile.

Au final, en point de mire «la création d'un réseau d'associations au niveau de la wilaya de Béjaïa». Pour rappel, l'été dernier, l'association Agora avait tenu sa première université d'été sous le thème «Paroles aux jeunes». Pas moins de 158 animateurs associatifs, représentant 58 organisations, avaient pris part à cette rencontre.

Noureddine Bensalem

OPÉRATIONS DE L'ANP DANS PLUSIEURS WILAYAS

4 caches pour terroristes et 2 mines de confection artisanale détruites

LES ÉLÉMENTS de l'Armée nationale populaire ont découvert puis détruit quatre caches pour terroristes dans la localité de Kherrata à Béjaïa, apprend-on dans un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ils ont également découvert puis procédé à la destruction de deux bombes de confection artisanale dans deux villes, à savoir Aïn Defla et El-Milia, selon la même source qui souligne que ces opérations se sont déroulées au cours d'une seule journée, à savoir celle de dimanche dernier

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit lors des opérations de ratissage, le 28 août 2016, quatre caches pour terroristes à Kherrata, wilaya de Béjaïa/5e RM, une mine de confection artisanale à Aïn Defla/1re RM et une autre à El- Milia, wilaya de Jijel/5e RM», est-il noté dans le communiqué du MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières de Tlemcen/2e RM ont appréhendé un narcotrafiquant et saisi 83 kilogrammes de kif traité à bord d'un véhicule touristique, ainsi qu'une quantité de 4000 litres de carburant destinée à la contrebande.

A Tlemcen/2e RM, Adrar/3e RM, Biskra et lilizi/4e RM, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté 33 immigrants clandestins, dont 20 Marocains et 2 Syriens.

D'autre part, des unités des Garde-côtes de Béni-Saf, wilaya d'Aïn Témouchent/2e RM et d'Annaba/5e RM ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 51 personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale.

M. B.

POUR RENFORCER LES ACTIVITÉS DE LA PROTECTION CIVILE À ADRAR

Création de deux postes avancés à Tanezrouft

La concrétisation en cours de deux postes avancés (PA) de la Protection civile (PC) dans la région de Tanezrouft, vise le renforcement des activités du corps à l'extrême sud de la wilaya, a affirmé, hier à Adrar, le Directeur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Mustapha El-Habiri.

«Le projet de réalisation des deux postes avancés de la PC au niveau des PK-200 et PK-400, dans la région de Tanezrouft, revêt une grande importance, eu égard à son implantation dans une région enclavée, sur le tronçon routier reliant les deux communes de Reggane et Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud de la wilaya», a déclaré M. El-Habiri à l'APS en marge de l'inspection d'une série de structures de la PC au terme de sa tournée de travail dans la région.

Le DGPC a indiqué que «ces installations contribueront, ainsi, au renforcement aussi bien des activités des services de la PC, que des efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de transport et d'évacuation des blessés et malades dans ces régions reculées du grand Sud du pays». Le colonel El-Habiri a, à ce titre, rendu hommage aux efforts fournis par les entrepreneurs et employés des chantiers qui ont permis d'atteindre un avancement remarquable des travaux de réalisation, à livrer dans les «proches» délais.

«La protection civile assure une couverture de 92% des daïras du pays», a relevé le DGPC, avant de se féliciter des acquis réalisés par le corps en matière d'équipement et de l'effectif des agents, facteur de réalisation de cette couverture. Le responsable a souligné que «le corps de la PC s'emploie au titre de sa stratégie à mettre en œuvre les directives des hautes instances du pays pour garantir la couverture, la prédisposition et l'efficacité des sapeurs-pompiers en vue d'offrir des prestations professionnelles en direction des citoyens des différentes régions du pays, notamment celles du Grand Sud et des régions frontalières. Il a, à ce titre, fait savoir que ces efforts de promotion d'activités de ce corps constitué seront consolidés, prochainement, par la mobilisation des moyens d'évacuation aérienne des malades.

S. N.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Arrestation de 21 personnes et saisie de milliers de litres de carburant

DES GENDARMES relevant du groupement territorial de Tlemcen ont mené, il y a quelques jours, une grande opération visant à déloger les foyers du banditisme. Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, le bilan de cette importante opération a permis l'arrestation de 21 personnes entre contrebandiers, trafiquants de drogue et immigrants clandestins, ainsi que la récupération de plusieurs dizaines de milliers de litres de carburant destinés à la contrebande.

Dans ce cadre, 30 330 litres de carburant, 422 bouteilles de bière, 27 cartouches de cigarettes étrangères de différentes marques, 3 motocyclettes, 460 kg de pommes de terre, 170 kg d'oignons, 60 kg de tomates et 40 bêtes de somme ont été saisis. Des enquêtes sont ouvertes, a indiqué la Gendarmerie nationale.

La Gendarmerie nationale a expliqué que les unités du groupement territorial de Tlemcen, assistés de trois sections de sécurité et d'intervention et trois escadrons d'intervention, ont entamé l'opération coup-de-poing à travers les communes de Marsa-Ben-M'Hidi et M'Cirda-Fouaga. En tout, 4 977 personnes et 2 850 véhicules ont été soumis à l'identification et 18 habitations inoccupées et entrepôts perquisitionnés.

Plusieurs personnes ont été interpellées dont 2 Camerounais, 3 Maliens et 1 Burkinabé pour immigration clandestine, 9 pour création d'un lieu de débauche, 3 pour détention et consommation de stupéfiants, 2 pour détention et commercialisation illégale de boissons alcoolisées et une personne pour contrebande.

S. A.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya de Médéa

Numéro d'identification Fiscale :0000.2601.900.65.54

Avis D'appel d'offre Ouvert Avec Exigences de capacités Minimales N°=/2016

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa lancé un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° :/2016, pour : **Etude ,réalisation et équipement en mobiliers scolaires ,matériels de services communs et parc auto d'un CFPA 300postes/120 lits à Médéa.**

- **Equipement des services communs :**
Lot N° 01 : Acquisition mobilier scolaire et
Lot N° 02 : Acquisition équipement de cuisine
Lot N° 03 : Acquisition équipement internat
Lot N° 04 : Acquisition mobilier de bureaux

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa** moyennant la présentation d'une quittance justifiant le paiement de la somme de 1000,00 DA , auprès du receveur du Trésor Public sur le compte 201/007 (Produits Divers du Budget)

Les offres devront être déposés auprès de **la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa** accompagnées par les documents réglementaires exigés dans le cahiers des charge, à savoir :

-Dossier de candidature.
-La déclaration de candidature.
-La déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée.
-Copie du statut de l'entreprise légalisé par un notaire
-Copie du registre du commerce légalisée par le CNRC
-Copie des attestations fiscales et parafiscales en cours de validité le jour de dépôt des offres (CNAS, CASNOS).
-Un extrait de rôle (original) apuré ou échelonné , en cours de validité
-Copie attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien en cours de validité.
- Attestation de qualité
-Procuration légal du représentant de l'entreprise ou de la société pour la présentation du l'offre et l'exécution du marché
-La liste des moyens humains justifie par des attestations auprès de la CNAS en cours de validité. .
-Copie des cartes grises accompagnées des par des attestions d'assurances en cours de validité pour les matériels de transport.
-Copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
-Extrait du Casier judiciaire N°03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsque qu'il s'agit d'une société moins de trois mois,
-Certificat de garantie
-Planning de livraison

-l'offre technique contenant :
-Déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachetée.
-Fiche technique justificative
-Cahier des charges, **portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » dûment signé, daté et cacheté.**

– l'offre financière contenant :
-Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
-Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
-Devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.
-La décomposition du prix forfaitaire et globale.

Les offres doivent être déposées à la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Médéa le 21ème jour à compter de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marché de l'opérateur publique (BOMOP), et dans deux journaux nationaux quotidiennes avant (12:00) l'heure de clôture, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
A Mr : le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Médéa
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°=/2016
Projet : Etude, réalisation et équipement en mobilier scolaire et service commun d'un CFPA 300 postes 120 lits à Médéa

Les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre ouvert, peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à (14:00) à l'adresse suivante : **Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Médéa**

Le Jeune Indépendant **du 30/08/2016 / ANEP N° 427 470**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOUHAMED BOUDIAF M'SILA
NIF : 099228015000635

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02/2016

Projet : Equipement de la Salle des activités sportives et culturelles pour la résidence universitaire 2500 lits nouveau pole

Lot 01 : Fourniture et pose équipements différentes
Lot 02 : Fourniture et pose et mise en service équipements climatisation.
Lot 03 : Fourniture et pose et mise en service équipements médicales.
Lot 04 : Fourniture des moyens et matériels sportives.

Toutes les entreprises intéressée de cet avis d'appel d'offre spécialisé des domaines est disposant des capacités financières, techniques et réglementaires nécessaire pour l'exécution du projet sont invité pour le retrait du cahier des charge :

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges Article n° **14** page n° **12** de

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges.

Le retirer du cahier des charges, auprès du **vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation 4 étage bureau N41),** contre paiement d'une somme de **Deux mille dinars (2 000 DA)** versée à **l'agence comptable de l'université de M'sila,** représentant les frais de reprographie.

A monsieur le recteur de l'Université Mohammed Boudiaf M'Sila
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02/2016
Projet : Equipement de la Salle des activités sportives et culturelles pour la résidence universitaire 2500 lits nouveau pole
- *Lot :/.....*

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

Le délai de préparation des offres est fixé à **(21) jours** à compter de la date de la première parution du appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **21ème jour avant 13h 30.**

Les offres devront être déposées auprès du vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation 4 étage bureau secrétariat).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres. **L'ouverture** des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à **14h00** au siège de l'Université Mohammed Boudiaf M'Sila 5ème étage.

Le Jeune Indépendant **du 30/08/2016 / ANEP N° 427 482**



INQUIÉTANTE MONTÉE DU RACISME EN FRANCE

Un restaurateur refuse de servir deux musulmanes, les accusant de terrorisme

Le propriétaire du restaurant a expliqué plus tard sa conduite par le fait qu'il avait un ami qui a trouvé la mort dans l'attentat terroriste au Bataclan. Le propriétaire du restaurant « Le Cénacle » à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) a refusé samedi de servir deux jeunes musulmanes les accusant de terrorisme, ont annoncé dimanche les médias français.



« Les terroristes sont musulmans et tous les musulmans sont terroristes », a notamment lancé le restaurateur. Une scène filmée et diffusée ce dimanche matin sur les réseaux sociaux. Dans cette séquence, on entend d'autres sorties racistes et islamophobes. « Des gens comme vous, j'en veux pas chez moi », dit l'homme à ces deux femmes. « On a posé des bombes, Monsieur? », interroge l'une d'elles. « On ne veut pas être servies par des racistes », reprend-elle. Le restaurateur répond : « Les racistes, ils ne tuent pas les gens ». Plusieurs fois dans la vidéo il leurs demande aussi de quitter le restaurant en expliquant : « Je suis maître chez moi ». La vidéo se termine sur une discussion téléphonique d'une cliente en pleurs qui explique à son interlocuteur que la police va intervenir. Une action de protestation s'est plus tard tenue près du restaurant. Le restaurateur a présenté ses excuses affirmant qu'il avait « tout mélangé » et qu'il « avait un ami mort au Bataclan ». Le parquet de Bobigny a indiqué avoir ouvert dimanche une enquête pour « discrimination à caractère racial ». Par ailleurs, le comportement des policiers sur la plage de Nice où ils ont sommé des femmes musulmanes à se dénuder a choqué les utilisateurs des réseaux sociaux. Plus tôt dans la journée du 24 août, les policiers ont poussé une femme musulmane qui portait un burkini à le retirer et même à payer une amende de 38 euros. Les commentateurs ont accusé les policiers et les autorités locales de doubles standards, et ont continué à exprimer leur mécontentement en raison de l'interdiction du porter du burkini sur certaines plages françaises. Rappelons que les nudistes, présents en force cette année sur les plages françaises, ne sont pas inquiétés.

Djamel Zerrouk

CAZENEUVE :
L'interdiction du burkini est inconstitutionnelle

LE PREMIER MINISTRE de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a qualifié l'interdiction du burkini d'inconstitutionnelle et d'inefficace. Selon le ministre, cette loi pourrait «faire divorcer la France de la République». D'après le ministre de l'Intérieur français Bernard Cazeneuve, la loi contre le burkini, qui est actuellement en débat dans le pays, contredit la constitution et serait inefficace. L'homme d'Etat a exprimé cette opinion dans une interview accordée à La Croix.

«Le gouvernement, comme l'a dit le premier ministre, refuse de légiférer sur ce sujet car une loi serait inconstitutionnelle, inefficace, et de nature à susciter des antagonismes et d'irréparables tensions», a mis en relief le ministre. Caseneuve faisait à peine allusion à l'ex président et candidat à l'Elysée, Sarkozy, qui se dit prêt à changer la constitution pour interdire le burkini. Parallèlement, le ministre de l'Intérieur a noté que les musulmans français devaient continuer, avec le gouvernement, à s'engager dans un travail commun pour l'égalité hommes-femmes, l'intangibilité des principes républicains, la tolérance qui fait le vivre-ensemble.

«Je crois davantage à la force de ce dialogue qu'à la stratégie dangereuse de la division, qui finirait par faire divorcer la France de la République», a-t-il ajouté. Plus tôt en août, un certain nombre d'hommes politiques français se sont déclarés favorables à l'interdiction du burkini.

La polémique mousse les ventes du burkini… même à des non-musulmanes! Vendredi dernier, le Conseil d'Etat a suspendu un arrêté interdisant le port du burkini aux baigneurs sur les plages de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

Il est prévu que la décision du Conseil serait prise en considération par les tribunaux dans l'examen de plaintes pareilles dans d'autres villes françaises qui ont adopté l'interdiction. Il y en a environ 30.

Cependant, en dépit de la décision du Conseil d'Etat, le maire de la ville corse de Sisco Ange-Pierre Vivoni a déjà déclaré qu'il n'allait pas lever l'interdiction du burkini sur les plages locales. Entre autres, trois femmes ont dû payer une amende de 38 euros «pour non-respect des règles en vigueur».

R. I.

SYRIE

L'opposition se range du côté des Kurdes à Jarablos

SUITE À l'intervention turque dans le nord de la Syrie, des détachements de l'ASL prennent le parti des milices kurdes dans la région. Dix détachements de l'Armée syrienne libre (ASL) ont publié sur Internet une vidéo condamnant les frappes aériennes turques et de la coalition internationale sur des villages autour de la ville de Jarablos. « Suite à l'agression accrue visant nos révolutionnaires et l'ensemble de la population civile dans la région de la ville de Jarablos au nord d'Alep et suite à l'occupation d'une partie du territoire syrien par l'armée turque, nous (dix détachements de l'ASL) condamnons catégoriquement ces actions ainsi que le soutien turc de groupes radicaux et nous nous rangeons du côté du conseil militaire de Jarablos et de ses civils », a déclaré un chef de l'ASL. Le porte-parole des détachements a porté la responsabilité pour la mort de civils dans les environs d'Alep sur la coalition dirigée par les Etats-Unis. « Les positions de Daech se trouvant à quelques mètres des villages (qui ont été bombardés, ndlr) n'ont pas été attaquées », a indiqué le porte-parole. Auparavant, les Kurdes ont déclaré que l'artillerie turque avait pilonné deux villages près de Jabolos, faisant 30 morts. Le 24 août, l'armée



turque, soutenue par les forces de la coalition internationale menée par les Etats-Unis, a lancé une opération visant à déloger le groupe terroriste Daech de la ville syrienne de Jarablos, frontalière de la Turquie. Les avions turcs ont porté des frappes contre Daech. L'opération a également engagé des chars et l'artillerie. Selon les médias turcs, qui citent des sources militaires, il ne s'agit pas d'une opération terrestre turque en Syrie, mais d'une opération des troupes turques et de la coalition anti-Daech visant à créer un couloir pour les forces de l'opposition modérée syrienne et à chasser les terroristes de Jarablos. De leur côté, les autorités syriennes ont largement critiqué cette initiative d'Ankara. Damas a qualifié l'opération de la Turquie et de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis de violation de la souveraineté syrienne. Une légion terroriste internationale, soutenue par l'Otan et financée par les pays du CCG, est responsable de la mort de 280 hommes, femmes et enfants syriens. La Ligue arabe n'a jamais condamné ces massacres. Au contraire, elle a exclu la République arabe de Syrie de ses instances.

Djamel Zerrouk

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Deuxième édition, 22 octobre 2016

« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours :« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

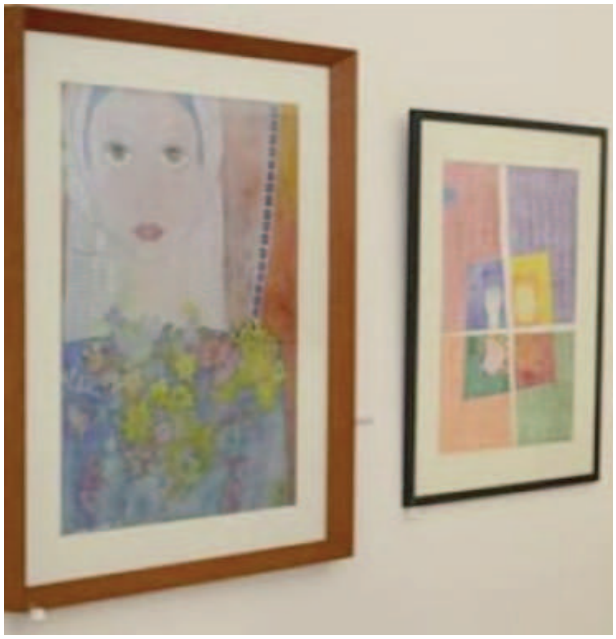
Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

14e FESTIVAL NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Skikda accueille soixante artistes

La Maison de la Culture Mohamed-Siradj de Skikda est ouverte au large public, jusqu'au jeudi 1er septembre, pour la quatorzième édition du Festival national des arts plastiques animé par plus de soixante artistes peintres venus de 17 wilayas d'Algérie.



Dans cette présente édition du Festival national des arts plastiques, installée dans la nouvelle Maison de la Culture de Skikda, baptisée au nom du combattant Mohamed Siradj, l'objectif est d'établir l'échange d'expériences entre artistes, de découvrir les jeunes talents, les accompagner et soutenir les initiatives des jeunes dans le domaine des arts plastiques, selon la directrice de la jeunesse et des sports de la wilaya de Skikda, Mme Fadel Najat. Cette exposition organisée sous le slogan « Pour une Algérie sûre et stable », a attiré un grand nombre d'amateurs des pinceaux et des couleurs venus admirer des tableaux abordant divers thèmes, la nature notamment, après son inauguration samedi dernier, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Les artistes participants confirmés et amateurs à cette manifestation exposent plus de 150 œuvres avec une moyenne de deux à trois tableaux par artiste, a expliqué la directrice. Elle a également précisé que la 14e édition du festival national des arts plastiques prévoit des ateliers portant sur l'embellissement de l'environnement, la paix et la sécurité, soulignant que ces ateliers seront sanctionnés par des distinctions aux trois meilleures peintures. De son côté, l'artiste peintre Ahmed Bakhlili de la wilaya de Skikda qui a décroché le prix d'arts plastiques au festival de la manifestation Tlemcen capitale 2011 de la culture islamique, a expliqué que le contact direct avec d'autres artistes en pareil événement permet d'enrichir l'expérience des artistes, précisant que ce rendez-vous constitue également un lieu de rencontre et de partage entre les nouvelles générations d'artistes peintres. L'artiste dont les œuvres sont exposées dans plusieurs manifestations internationales en Inde et en Iran notamment a ajouté que cet événement met en valeur les productions artistiques, notamment celles des jeunes talents appelés à être encouragés pour offrir à l'appréciation du public leurs œuvres. Reflétant la beauté de la nature et la simplicité de la vie dans la campagne, ce festival national des arts plastiques est organisé à l'initiative de la direction locale de la jeunesse et des sports en collaboration avec la ligue des espaces scientifiques et culturels des jeunes ainsi que l'office des établissements des jeunes.

R. C

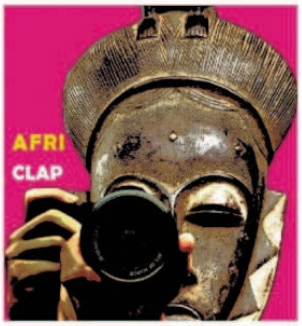
3e FESTIVAL INTERNATIONAL DES CINÉMAS D'AFRIQUE DE TOULOUSE

Rêveries de l'acteur solitaire en compétition

LE DOCUMENTAIRE-FICTION Rêveries de l'acteur solitaire du réalisateur algérien Hamid Benamra prendra part à la compétition officielle du troisième Festival international des cinémas d'Afrique de Toulouse, Africlap en France, qui se tiendra du mercredi 31 août au dimanche 04 septembre.

Rêveries de l'acteur solitaire sera en lice pour le meilleur long-métrage de fiction avec des films comme Fièvres du Marocain Hicham Ayouch, Lombras Kann du Mauricien David Constantin ou encore Parties de la Française Cheyenne Carron. Réalisateur et producteur de cette œuvre (103', Algérie), Hamid Benamra sera l'un des six « invités spéciaux » de cette manifestation aux côtés de la journaliste et documentariste française Camille Sarret, du réalisateur malgache Anndo Ramison ou encore du chanteur de Guinée Kaabi Kouyate, le fils de Sory Kandia qui proposera une performance musicale à l'occasion de la projection d'un documentaire dédié à son père. Le film produit par Nunfilm se focalise sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves, ses ambitions à travers le comédien Mohamed Adar, personnage principal du film, lors du montage d'une pièce de théâtre. Pièce dans laquelle un cordonnier rêve de monter un parti politique, le Parti des Clous pour représenter le peuple aux élections présidentielles en Algérie. C'est une histoire d'absence, de mémoire d'absence. Peu importe la couleur de son passeport, il y a le pays de la naissance et le pays du devenir. La question n'est pas « Pourquoi est-il parti? » Mais « Pourquoi n'est-il pas resté ? ». Le personnage, un vieux comédien est tiraillé entre les planches du théâtre et son amour pour l'objectif de la caméra. Exploitant beaucoup d'images d'archives, ce film se veut également un hommage aux artistes, cinéastes et hommes de culture algériens et des autres pays arabes. Réalisateur, acteur et photographe, Hamid Benamra, avait sorti sa première œuvre Pour une vie meilleure en 1981, avant de se consacrer aux courts métrages puis aux documentaires à partir de 2007. Rêveries de l'acteur solitaire avait décroché une mention spéciale du jury lors des dernières Journées cinématographiques d'Alger, une distinction qui lui reviendra également au Festival du film africain de Louxor en Egypte, tenu en mars dernier. Créé par l'association Africlap qui oeuvre à promouvoir l'image comme vecteur de lien social, ce festival propose également des ateliers de formation, des expositions, un café littéraire et des concerts de musique.





R. C

SORTIR

DIWAN
10e Festival national de musique diwane à Béchar sous le thème Musique, culture et développement. Du vendredi 2 au mardi 6 septembre. Ouverture officielle à 18h : Parade avec les festivaliers au centre-ville, les troupes Ness el ouaha, Gnawi el qoundoussia, Maalem Soudani d'Alger et sa troupe (en compétition), Demokratoz.

CARNAVAL
1er Carnaval d'enfants à Béjaïa Pour le sourire des enfants. Samedi 3 septembre. 10h. De la Place 1er-Novembre à l'esplanade de la Maison de la Culture. Parade, théâtre, danse, dessin, clowns… avec le Collectif des associations actives de Béjaïa.

CINEMA
14èmes Rencontres cinématographiques de Béjaïa, initiées par l'association Project'heurts. Du samedi 3 au vendredi 9 septembre. Séances: 14h30, 17h, 20h à la Cinémathèque. Débats: 10h au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh. Et le Béjaïa Film Laboratoire-Forum international de coproduction du 7 au 9 septembre): candidatures du Maghreb central ; Bourse d'aide à l'écriture et à la finition.

JARDIN
Journée au Jardin d'Essai. Hamma, Alger. Samedi 3 septembre. 10h30. Avec les Vinycultureux (site Vinyculture): Echange de livres, jam session, photographie...

CASTING
Casting pour le tournage du long-métrage fiction La Nature du temps réalisé par Karim Moussaoui. Seconds et petits rôles, figuration: femmes de 21 ans et plus, hommes de 19 ans et plus. Cinémathèque d'Alger du dimanche 4 au mercredi 7 septembre. 10h. Contact: castinglanaturedutemps@gmail.com Tel : 0559552805

ARTISANAT
Exposition: joaillerie, broderie, poterie… jusqu'au lundi 5 septembre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. 09h-16h.

ITALIA
Journée Portes ouvertes sur l'apprentissage de la langue italienne avec des enseignants de langue maternelle et des professeurs expérimentés. Lundi 12 septembre. Institut culturel italien d'Alger.
10h : Présentation des cours d'italien. Visite guidée de la bibliothèque pour les enseignants d'italien dans le cadre de l'introduction de la langue italienne dans l'enseignement secondaire algérien.
12h: Cocktail de bienvenue.
13h : Tests de niveau et simulation d'un cours d''italien.
14h30-16h30: Inscriptions aux cours.

NOUBA
Exposition sonore Du makam à la nouba: Suite de l'exposition De l'aswat à la nouba jusqu'au samedi 17 septembre. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger. Retour sur quatre siècles d'archives du patrimoine musical algérien. Plus de quatre heures de documents audiovisuels et vidéos interactives pour relater l'évolution de la musique algérienne. Le visiteur est équipé d'un audio-guide interactif pour suivre un parcours. De Warda à Faïrouz à Rabah Driassa, des centaines de documents rarement exposés publiquement.

HIP HOP
Adaptation du roman Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina Khadra par la troupe de danse hip hop du chorégraphe Hervé Koubi. Maison de la Culture de Constantine: Lundi 19 septembre, 19h.Institut français d'Alger: jeudi 22 septembre.19h30.

TELEX

LANCEMENT D'UNE VASTE ÉTUDE SUR LE ZIKA ET LES FEMMES ENCEINTES AUX ETATS-UNIS

LES INSTITUTS nationaux américains de la santé (NIH) ont annoncé mardi le lancement d'une vaste étude sur le Zika et les femmes enceintes dans des zones affectées par ce virus, surtout en Amérique latine. Cette étude sur les effets du Zika sur les enfants et les femmes enceintes a déjà débuté à Porto Rico et va être étendue au Brésil, en Colombie et à dans d'autres pays où la transmission du virus est active. Au total, environ 10.000 femmes enceintes âgées d'au moins quinze ans doivent être recrutées. Elle vise à déterminer l'ampleur des risques pour la santé que pose le Zika pour des femmes ezanceintes, le foetus qu'elles portent et leurs enfants. Le virus Zika se propage principalement par des piqûres de moustiques infectés mais peut aussi se transmettre sexuellement et de la mère à l'enfant qu'elle porte. Des infections par le Zika ont été constatées dans 60 pays et territoires. Le virus est lié à une flambée de cas de microcéphalie, un défaut de naissance normalement rare, qui se manifeste par un crâne et un cerveau anormalement petits et par de possibles dommages neurologiques. Outre la microcéphalie, d'autres problèmes on été détectés dans ces grossesses et chez des foetus et enfants infectés par le virus Zika avant la naissance, dont des enfants morts-nés, des fausses couches, des bébés nés avec des structures cérébrales peu développées ou des défauts oculaires et des problèmes d'audition.

«On a pas encore déterminé toute l'ampleur des effets du virus Zika sur la grossesse», a souligné le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses.

«Cette étude étendue devrait fournir de nouvelles données importantes qui aideront à guider les réponses médicales et de santé publique à l'épidémie du Zika», ajoute-t-il.

Les chercheurs prévoient de comparer des groupes de mères et leurs enfants, infectés par le Zika à d'autres qui ne le sont pas pour déterminer la fréquence des fausses couches, des naissances prématurées, de microcéphalie, de malformation du système nerveux et d'autres complications.

SELON UNE ÉTUDE

Les enfants nourris au sein ont moins de troubles du comportement

Les nouveaux-nées exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois de leur vie ont nettement moins de troubles du comportement entre sept et onze ans, rapporte une étude publiée. Ces travaux ont été menés en Afrique du Sud avec plus de 1.500 enfants en bonne santé, dont 900 ont été nourris au lait maternel.

Ceux qui ont été allaités par leur mère jusqu'à l'âge de six mois, soit la durée recommandée par les pédiatres, avaient 56 % de risques de moins d'avoir des problèmes de comportement à l'âge d'aller à l'école primaire, par rapport aux nourrissons nourris au lait maternel moins d'un mois, ont déterminé ces chercheurs dont l'étude paraît dans une revue scientifique américaine.

«La durée d'allaitement maternel exclusif d'un nouveau-né a beaucoup plus d'importance qu'on ne le pensait pour plusieurs aspects du développement de l'enfant», relève le Dr Tamsen Rochat, du Conseil de recherche sur les sciences humaines à Durban, principal auteur de ces travaux financés par le gouvernement canadien. «Ainsi, des troubles de la conduite dans l'enfance peuvent conduire à des comportements agressifs et antisociaux. Ceux-ci affectent l'apprentissage et les relations avec les semblables, et en retour peuvent entraîner des problèmes d'estime de soi et des troubles de santé mentale. Cela peut contribuer à des échecs professionnels plus tard dans la vie», explique-t-il. Cette même étude montre également que les jeunes enfants qui vont dans une crèche pendant au moins un an ont 74% plus de chances de bien mieux fonctionner mentalement, avec une plus grande capacité de concentration, de mémorisation des instructions et pour exécuter des tâches multiples avec succès.



Plan national stratégique anti-sida 2016-2020

LE PLAN national stratégique de lutte contre les IST/VIH/Sida (2016-2020), qui vient d'être rendu public, a inscrit comme priorité la réduction des taux de mortalité et de transmission mère-enfant ainsi que celui des nouvelles infections, a révélé samedi le directeur pays à l'Onusida, Adel Zeddam. Présentant les principaux axes dudit plan dont l'APS a obtenu une copie, M. Zeddam a précisé que ce document se caractérise par trois résultats d'impacts clés que sont, la réduction, à hauteur de moins de 5%, du taux de mortalité et celui de la transmission mère-enfant. Il s'agit, à ce propos, de maintenir en vie 90% des mères séropositives et des enfants séropositifs. L'autre priorité consiste à ramener à moins de 500 nouveaux cas d'infections, l'enjeu étant d'atteindre, à l'horizon 2030, l'objectif 3 du développement durable (ODD) prônant la «bonne santé et le bien-être pour tous», a-t-il explicité. La mise en oeuvre du plan anti-sida, lequel est une «extension» du précédant (2013-2015), nécessite une estimation financière de l'ordre de 157 millions de dollars, a-t-il fait savoir, précisant que l'Etat en endossera 95% tandis que le montant restant sera pris en charge par le système des Nations-Unies (Onusida), ainsi que des bailleurs de fonds internationaux. Le secteur privé devra être impliqué, s'agissant de l'apport national, a ajouté M. Zeddam, précisant que sa contribution concernera notamment les actions de prévention et de sensibilisation contre la maladie. Le représentant de l'Onusida a également noté que ce nouveau plan s'articule autour de cinq axes principaux: la prévention, le dépistage, le traitement, le suivi et enfin, l'évaluation de l'information stratégique.

Ceci, en sus d'un axe transversal se rapportant aux aspects de la coordination et de la gestion du programme, a-t-il poursuivi.

Il s'agit du quatrième plan élaboré par l'Algérie pour endiguer la propagation de cette pathologie, après ceux de 2002-2006, 2008-2012 et enfin celui de 2013-2015. Ce nouveau plan «s'inscrit résolument dans les recommandations internationales, à savoir notamment les 90-90-90 de l'Onusida, ainsi que dans la Déclaration d'Alger sur l'accélération du dépistage du VIH dans la région Moyen-Orient et Afrique du nord (MENA), adoptée à l'issue de la rencontre régionale organisée en décembre 2015.

Certaines maladies sont déjà éradiquées grâce à la vaccination

CERTAINES MALADIES sont «déjà éradiquées» au Burundi depuis l'introduction du PEV (programme élargi de vaccination) dans le pays dans les années 1980, a affirmé Issac Matene, directeur adjoint intérimaire du PEV au sein du ministère burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida). M. Matene, qui tenait un point de presse consacré à l'annonce de la semaine santé mère-enfant (1ère édition 2016) sur l'ensemble du territoire burundais, a précisé que grâce aux diverses séances de vaccination de routine organisées au Burundi au cours des trois dernières décennies, «beaucoup de maladies ne sont plus visibles». Par exemple, a-t-il expliqué, le tétanos, en dehors de quelques rares cas qui surviennent chez les personnes adultes, est totalement éradiqué chez les enfants burundais.

Le Burundi, a-t-il ajouté, a déjà éradiqué la poliomyélite conformément à l'objectif mondial d'éradication de cette maladie à l'horizon 2020. Il a affirmé que pour ce faire, le Burundi va s'associer aux autres pays du monde pour déclarer, d'ici l'échéance 2020, l'éradication de cette maladie. Aujourd'hui, a-t-il insisté, on n'enregistre aucun cas de poliomyélite au Burundi.

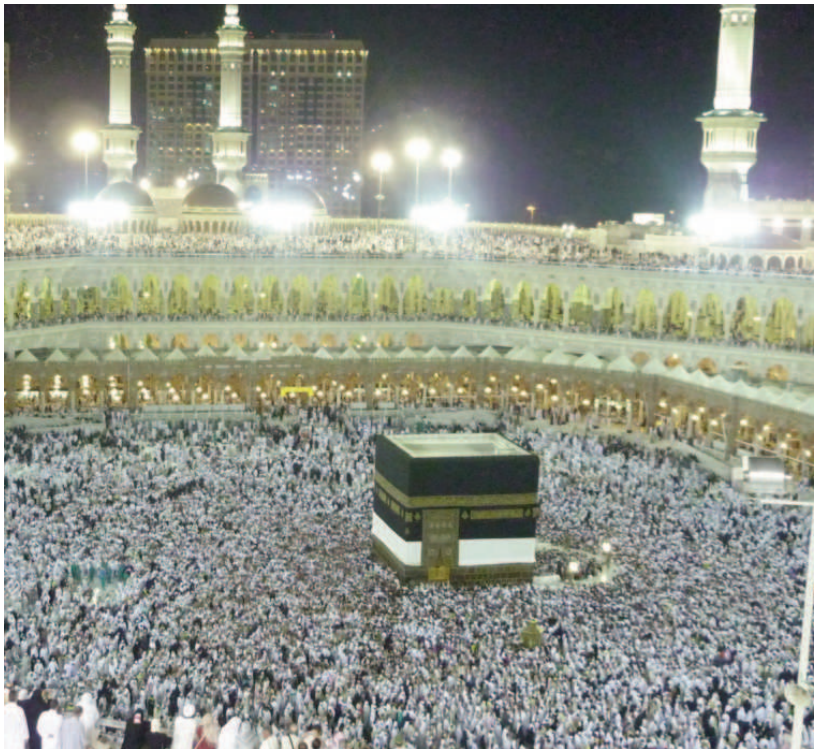
Il a noté également que depuis l'introduction de la 2ème dose du vaccin contre la rougeole au Burundi, les autorités sanitaires n'enregistrent plus de cas de rougeole au niveau de l'ensemble du territoire burundais. «Donc, depuis 2013, on peut confirmer que sur base de la surveillance que nous effectuons dans les centres de santé et les districts sanitaires jusqu' au niveau du PEV, il n'y a plus de cas de rougeole détecté au Burundi depuis 2013 , ce qui est une fierté pour le pays», a-t-il affirmé. Trois millions d'enfants burundais âgés de 6 à 59 mois sont attendus pour recevoir de la vitamine A au cours de la prochaine semaine santé mère-enfant qui sera lancée solennellement le 20 juin prochain en commune Musigati relevant de la province de Bubanza (ouest du Burundi).

La prochaine semaine dédiée à la mère et l'enfant, a indiqué M. Matene, sera consacré aussi au rattrapage des enfants de 18 à 23 mois pour la 2ème dose du vaccin contre la rougeole et la 4ème dose du vaccin contre le tétanos, la distribution de l'albendazole chez des enfants d'une année à 14 ans, et la mobilisation pour la collecte du sang dans le cadre de la lutte contre les anémies.

Toutefois, a-t-il déploré, même si le Burundi dispose actuellement des vaccins en quantité suffisante, le pays fait face à sa «dépendance de l'extérieur» en ce qui concerne les moyens financiers et matériels à allouer au PEV. «Aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu l'indépendance en ce qui concerne l'approvisionnement en vaccins, où le Burundi achèterait les vaccins avec ses propres fonds, une telle situation restera un terrible défi pour le PEV burundais», a-t-il affirmé.

Pour tout pèlerinage, un bilan spirituel s'impose au préalable

C'est vers la Mecque que les musulmans tournent leur face pour prier ; c'est vers ce lieu que les musulmans se rendent annuellement en pèlerinage. Faire le mal en ce Lieu est un pêché des plus odieux. Toutefois l'assassin et le voleur qui s'y réfugient, ne pourraient être arrêtés, ni tués. La vie et les biens de ceux qui s'y rendent pour accomplir leurs devoirs religieux y sont protégés. Cette protection divine est mise en exergue par le Saint Coran :



« Le premier édifice, dit-il, institué pour les hommes est celui de la Mecque. Sanctuaire béni de Dieu et bonne direction pour les humains. Terre où se voient des Signes manifestes où Abraham se tient pour prier Dieu. Quiconque y pénètre y est en sécurité. Dieu a prescrit aux hommes, par déférence envers Lui, de se rendre en pèlerinage à Sa Demeure, pour quiconque possédant les moyens. Que ceux qui rejettent la foi, sachent que Dieu se Suffit entièrement à Lui-même et se passe de tout le monde ». (Sourate dite « la famille d'Imran » Versets 96-97).

D'après l'opinion unanime des 'Ulémas Jurisconsultes, ce Verset est le premier qui prescrit l'obligation d'effectuer le pèlerinage, aux Lieux saints de l'Islam, pour toute personne saine de corps et d'esprit, jouissant d'une capacité morale, physique et juridique, à l'abri de toute contrainte ou toute forme d'insécurité, au moins une fois durant sa vie ; tandis qu'une minorité parmi ces savants, estime que cette obligation se trouve consacrée par le Verset 196 de la Sourate dite : « La Vache » ou dite « Al Baqarah » à savoir : « Acquittez-vous du Pèlerinage et de la visite des Lieux saints en hommage à Allah. ».

Cette obligation révélée par Dieu en l'an VI de l'Hégire et qui ne fut pratiquée par le Vénéré Prophète, que quatre années plus tard, est un culte des plus solennels : il efface en effet, les péchés d'un repentent, embellit l'âme du fidèle, initie au sacrifice et offre à celui qui l'acquitte avec vertu et amour, une énergie pour combattre le moi haïssable. C'est également une sorte de guerre sainte ou plutôt, elle est la finalité de celle-ci comme le classe sciemment, cette allocution du Prophète lorsqu'on l'interrogea sur les actes préférables aux yeux du Seigneur : Il répondit : « croire en Dieu et à Son Prophète, combattre dans le chemin de Dieu, puis effectuer un pèlerinage de valeur. ».

Cet ordre de priorité montre aisément qu'on ne peut s'acquitter de cette obligation du Pèlerinage, que dans des conditions décentes de sécurité, et l'on ne peut restaurer ce climat de sécurité qu'au moyen de la lutte contre toutes les formes d'agression, de violence et de terrorisme, et que le pèlerinage de valeur ne pourrait avoir lieu que lorsque toute la Communauté musulmane notamment, mènerait une vie de quiétude et de suffisance, à l'abri de toute ingérence étrangère, oui, à l'abri de tous les maux du siècle : ignorance, famine fauchant des millions d'âmes innocentes, maladies incurables, peur et insécurité sur plusieurs horizons etc.

Ce qui nécessite sans équivoque, l'unité de cette Communauté, se trouvant de nos jours dispersée ça et là, oui, une unité que l'on pourrait réaliser par l'élection par exemple, d'un leader pour une période déterminée, à l'image de la structure papale du Vatican, mais à la différence, notre Chef suprême, se devra être doté d'un pouvoir temporel et spirituel à la fois, pourvu d'une armée constituée, par les différents pays frères, et d'une trésorerie alimentée par ces pays membres, lui permettant de résoudre les problèmes de l'heure, dont souffrent plusieurs victimes en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, etc.

De plus, il est très indispensable que notre Guide soit doté d'un cabinet consultatif de chercheurs et de spécialistes dans tous les domaines de la vie, à charge pour celui-ci de faire face aux besoins vitaux de la Communauté dans le cadre des principes de base de l'Islam, sans se laisser contaminé par le virus multiforme de la mondialisation dévorante, et de parer à tout dépassement à l'intérieur des pays frères, l'un sur l'autre, ou l'un contre l'autre, comme ce fût le cas de l'Irak sur le Kuweit et autres encore ; le tout étant honoré d'une juridiction islamique à même de statuer sur tout genre de conflits de quelque nature qu'ils soient, sans avoir recours aux voies impénétrables de la justice occidentale, souillée par la politique de « deux poids et deux mesures » et aggravée par le droit de veto des grandes Puissances, oui cette justice, réduite à sa plus simple expression et traduisant l'épanouissement de l'Islam en obscurantisme, les nobles révoltes, en formes de terrorisme, le colonialisme en action civilisatrice des peuples, les droits de l'homme, en tortures, tueries et autres formes de barbarie etc.

Cela ne signifie guère de suspendre les pratiques de ce culte sacré, loin de là, mais elles se feront selon les règles magnanimes de l'Islam, selon un équilibre sectoriel et un choix judicieux des priorités.

Comment peut-on concevoir qu'une infime partie de notre Communauté s'acquitte de la 'Umra ou du Pèlerinage, comme bon lui semble, pèle mêle, alors que des millions d'âmes souffrent de la malnutrition, de la violence, de la maladie, de l'ignorance etc. d'autant plus que notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, se souleva un jour, contre cette attitude néfaste en disant : « Il n'est guère des Nôtres, celui qui se rassasie, dort plein le ventre, pendant que son voisin qu'il connaît si bien, souffre de la faim. ».

Par ailleurs, il convient de souligner que l'interdiction de verser du sang humain dans le lieu sacré de la Mecque, est toutefois levée en cas de légitime défense. Attaqués en cet endroit, les Musulmans sont en droit de se défendre contre toute agression, et de repousser, les armes à la main, les ennemis qui en profanent ces Lieux.

Le Saint Coran énonce pour légiférer cette légitime défense en ces termes : « Tuez les partout où vous les rencontrez ; chassez les des lieux d'où ils vous ont chassez. La sédition est pire que le meurtre. Ne les combattez pas auprès de la Mosquée Sacrée, à moins qu'ils vous combattent en ce Lieu même. S'ils vous y combattent, alors tuez les. Telle est la rétribution des incrédules ». (Sourate dite : « Al Baqarah » ou dite : « La Vache » Verset 191).

Cette ville sainte jouissait, notamment depuis le Prophète Abraham, d'une protection divine sans égale. Le Saint Coran ajoute à ce propos : « Ne voient-ils pas que Nous avons établi pour eux, un Territoire sacré et sûr, alors qu'aux alentours l'on ne fait que traquer les gens et les piller ? Vont-ils donc croire indéfiniment aux mensonges et seront-ils ingrats vis-à-vis des bienfaits de Dieu ??». (Sourate dite : « l'Araignée », Verset 67).

Par ailleurs, le Saint Coran fait état d'un évènement historique qui a lieu avant la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui ; c'est l'évènement des gens de l'Eléphant, constituant en soi, une introduction à une ère nouvelle, l'ère de l'Islam, de la liberté, de la justice et de la lumière… « Ne sais-Tu pas le sort que fit Ton Seigneur aux gens de l'Eléphant ? N'a-t-il pas déjoué leurs manœuvres ? Suscitant contre eux des oiseaux par nuées ; qui jetèrent sur eux des cailloux couleur d'argile. Il en fait comme un champ de blé saccagé ». (Sourate dite de « l'Eléphant »).

Tous les gens profitèrent de cette sécurité double : sécurité pendant les quatre mois sacrés durant lesquels les arabes observèrent une trêve, où les guerres et toute forme de violence furent prohibées, et de plus une sécurité profitant aux citoyens de la Mecque.

Le pèlerinage païen eut lieu pendant le mois de la trêve « Dhul Hidja ». Ce fut à cette occasion que la foire dite de 'Ukase fut organisée. Celle-ci draina vers elle les pèlerins et les commerçants de toutes les tribus, assurés que leurs membres et les animaux à immoler, portant les uns et les autres des signes distinctifs pour la circonstance, furent à l'abri de tout danger. Les païens reprirent plus ou moins les principes fondamentaux du pèlerinage, mais en en dénaturant toutefois, le fond spirituel.

C'est ainsi que notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, purgea cet acte solennel d'adoration, de toutes les monstruosités de jadis. Cet acte est érigé désormais, en un pilier, parmi les cinq de l'Islam, comme le prescrit cette Parole prophétique rapportée de source authentique, par Abdullah fils de 'Umar Ibn Khettab que Dieu agrée leur âme ainsi : «J'ai entendu le Messager d'Allah, Salut Divin Sur Lui dire : « L'Islam est bâti sur cinq piliers à savoir : le Témoignage qu'il n'y a aucune divinité autre qu'Allah et que Mohammed est Son Serviteur et Messager, l'accomplissement de la Prière, l'acquittement de la Zakat (impôt annuel légal), le Pèlerinage à la Maison sacrée de Dieu et l'observance du jeûne du mois de Ramadan. ».

Selon l'analyse du Savant El kortobi, ce « hadith », laisse entendre que les cinq pilastres dont il est question, constituent sans aucun doute, les fondements immuables de la Religion de l'Islam. Si ces cinq piliers furent cités en particulier, sans que le « Djihad » (guerre sainte), leur soit accompagné, d'autant plus que celui-ci est destiné à faire triompher la Religion, instaurer la sécurité et la paix entre les hommes et mettre un terme à toute forme d'opiniâtreté des infidèles et de sauvagerie des tyrans, c'est parce qu'ils traduisent, chacun, une obligation permanente pour tout musulman libre, adulte, sain de corps et d'esprit ;

Cheïkh Tahar Badaoui

A suivre

HANDI-BASKET/CHAMPIONNAT ARABE :

l'Algérie remporte le tournoi d'Agadir (Maroc)

LA SÉLECTION algérienne de handi-basket a remporté le championnat arabe «Open», en dominant en finale le pays organisateur le Maroc (71-36), samedi soir à Agadir, dans un match à sens unique. Les champions d'Afrique en titre étaient en effet trop forts pour le Maroc, dominé lors des quatre quarts-temps de jeu sous les yeux de membres de la Confédération africaine de handi-basket (CAHB) dont son président, le Marocain Hamid El Aouni et son vice-président, l'Algérien Rabah Halimi. Conduits par leur stratège Nabil Gueddoun, les Verts ont confirmé le parcours sans faute réalisé lors du premier tour où ils avaient battu, successivement, l'Irak (48-24), l'Afrique du Sud (79-53), le Koweït (87-25), l'Arabie Saoudite (63-33) et cette même équipe du Maroc (77-72). ''était un très bon tournoi pour l'équipe, un très bon test pour le groupe et une autre opportunité au staff technique composé de l'entraîneur Lahcene Tagmi et son assistant Mustapha Brahimi pour évaluer ses joueurs individuellement et collectivement. Malgré le sacre, il reste quelques réglages à faire lors du prochain tournoi international (le dernier avant les Paralympiques) à Londres début août», a indiqué Halimi. Lors de la demi-finale du tournoi d'Agadir, l'Algérie a éliminé une accrocheuse équipe d'Irak (62-49), alors que le Maroc s'est qualifié aux dépens de l'Afrique du Sud (62-44). La 3è place du podium est revenue à l'Afrique du Sud, vainqueur (68-56) de l'Irak contre laquelle elle avait perdu lors du match d'ouverture du tournoi. L'Arabie Saoudite a terminé en 5è position en battant logiquement le Koweït (71-49).

Six pays ont pris part au rendez-vous d'Agadir qui a enregistré la participation de l'Afrique du Sud comme invité d'honneur.Le championnat arabe «Open» d'Agadir de handi-basket servait aussi de préparation pour la sélection algérienne aux jeux Paralympiques de Rio (7-18 septembre). Une préparation qui avait commencé quelques mois après le sacre africain en Algérie en novembre dernier, et prendra fin après le tournoi international de Londres, prévu du 1er au 5 août, et auquel l'Algérie sera présente.Ce tournoi a permis ainsi au staff technique algérien de tirer les enseignements nécessaires avant le tournoi paralympique. Lors du rendez-vous de Rio, l'Algérie évoluera dans le groupe B, aux côtés de l'Iran, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des Etats-Unis et du Brésil, alors que le groupe A est composé de l'Espagne, de l'Australie, du Canada, de la Turquie, des Pays-Bas et du Japon.

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNAT ARABE (DAMES)

Les Algériennes sacrées du titre

LA SÉLECTION algérienne de tennis de table (dames) a été sacrée championne arabe en battant en finale son homologue qatarie (3-2), dimanche à Hammamet (Tunisie). La troisième place synonyme de la médaille de bronze est revenue à la Tunisie, pays hôte de cette compétition arabe. Chez les messieurs, la sélection algérienne affrontera en demi-finale son homologue tunisienne, alors que l'autre demi-finale mettra aux prises le Qatar à l'Arabie Saoudite. Les Algériens avaient pris la tête de leur groupe en remportant tous les matches de la phase des qualifications face au Qatar, Djibouti et la Palestine. De leur côté, la sélection algérienne masculine des moins de 15 ans (U-15) jouera son match pour les 3e et 4e place face à la Tunisie, alors que la finale de cette catégorie sera animée par les sélections du Qatar et de l'Egypte. Les sélections de la Libye et des Emirats arabes Unis joueront pour les 5e et 6e place, alors que les Saoudiens et Marocains s'affronteront pour les 7e et 8e places.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES)

Le GSP remporte le trophée

LES BASKETTEUSES algériennes du GS Pétroliers ont été sacrées championnes arabes des clubs champions, suite à la victoire Chabab el Fahisse de Jordanie face à El-Sayd d'Egypte (55-53), pour le compte de la dernière journée de la compétition disputée mercredi à Amman.Les Pétrolières ont été sacrées grâce à un meilleur goal-avérage, devant Chabab el Fahisse et El-Sayd d'Egypte, alors que le deuxième représentant algérien, Hussein-Dey Marine, à égalité avec le trio de tête, a terminé à la 4e place pour sa première participation.L'entraineur du GS Pétroliers, Sofiane Boulahia, s'est montré très heureux du sacre décroché par ses joueuses.»Je remercie mes joueuses qui se sont données à fond jusqu'au bout de la compétition. C'était un tournoi équilibré avec des équipes du même niveau. Je remercie également Chabab El Fahisse pour la réussite de cette édition», a déclaré le coach algérien à l'issue de la victoire des Jordaniennes qui a offert le titre aux Algériennes. La capitaine du GS Pétroliers Rachida Belaidi a été élue meilleure joueuse du tournoi.La compétition qui a regroupé 7 équipes s'est disputée en mini-championnat, dont le premier au classement a été sacré du titre arabe.

PARALYMPIQUES2016

Les athlètes et équipes qualifiés affinent leur préparation

Les sélections et athlètes algériens qualifiés auxjeux Paralympiques de Rio (7-18 septembre) affinent, au cours du mois de juillet, leur préparation, en Algérie pour les uns et à l'étranger pour les autres, avant d'entamer la dernière ligne droite en prévision du rendez-vous paralympique, annonce dimanche, la Fédération algérienne handisport (FAH).

Les sportifs de la discipline d'athlétisme dont le nombre est le plus élevé (21 qualifiés dont 7 dames), poursuivent leurs regroupements individuellement ou en groupes de trois à quatre athlètes, dans des lieux choisis par leurs entraîneurs. La plupart des athlètes du sprint et du demi-fond peaufinent leur travail à Tikjda (Bouira) qui offre, selon les entraîneurs, «des conditions très favorables à une bonne préparation», alors que Samir Nouioua a préféré se rapprocher de sa famille à Biskra et s'entraîne au centre de regroupement de la ville. Les autres athlètes de la spécialité sont à Alger et Sétif. Par contre, les athlètes des concours ont pris leurs quartiers, soit à Alger (stade du 5 juillet), soit à Batna, Oran où Constantine. Sous la houlette de leurs entraîneurs, ils sont soumis à un travail bi-quotidien ponctué, à chaque fois, par des tests d'évaluation de la performance et de la forme de l'athlète. On est en contact régulier avec les entraîneurs nationaux afin de s'enquérir de l'état de forme de nos athlètes et avoir des rapports journaliers sur la situation de leur préparation», a expliqué le Directeur technique national adjoint, Saad Saïd Les trois judokas (Noura Mouloud, Mehdi Meskine et Chérine Abdellaoui) se trouvent en Pologne pour un stage de préparation qui prendra fin dans deuxjours.

Ce stage d'une dizaine de jours s'inscrit dans la continuité du travail accompli jusqu'ici par les athlètes sous la houlette de l'entraîneur national, Rezki Belkacem et son adjoint Nine Messaoud. Les powerlifteurs Hocine Bettir et Samira Guerioua ont préféré poursuivre leur travail à la salle omnisports de Staouéli (Alger), sous la houlette de l'entraîneur Mohamed Salah-Eddine Benatta.»On préfère rester à Alger où on bénéficie des moyens nécessaires de travail, de récupération et de suivi, notamment médical. Le maintien de la forme de nos deux athlètes est la chose la plus importante pour nous. Il faut éviter les blessures qui sont fréquentes en powerlifting», a indiqué Benatta. Les powerlifteurs cohabitent avec l'équipe féminine d'handi-basket, entraînée par Djawed Zigh et Mohamed Tahar Kisrane. La sélection masculine d'handi-basket se trouve, elle, à Agadir (Maroc) depuis la semaine dernière et y restera jusqu'au 28 juillet. Pour sa part, l'équipe masculine de goalball, dirigée par l'entraîneur Djaffar Ould Yahia, a pris ses quartiers au centre de préparation de Souidania (Alger) avant de partir pour la Suède afin de prendre part au tournoi international de Malmo (28-31 juillet). Quant aux dames de la même discipline, elles se trouvent depuis le 14 juillet en France pour un stage qui prendra fin dans deux jours. On a accédé aux doléances de nos techniciens en matière de préparation et tournois à l'étranger, à l'exception de cas extrêmes qui échappent à notre volonté (problème d'obtention de visa par exemple). Dans l'ensemble, on a offert les meilleurs moyens en notre possession pour une bonne préparation de nos athlètes et équipes nationales», a indiqué le Directeur technique national (DTN), Zoubir Aïchaine. Un dernier stage regroupera les judokas et athlètes en Pologne du 5 au 20 août prochain.

PARALYMPIQUES-2016

Une séance de sensibilisation sur le contrôle antidopage aux sportifs

LA COMMISSION Nationale Antidopage (CNAD) a organisé, samedi soir au centre de préparation des talents et des élites sportifs de Souidania (CPTES) à Alger, un atelier de sensibilisation et d'information sur le contrôle antidopage au profit des athlètes et staffs techniques, appelés à prendre part aux jeux Paralympiques de Rio (7-18 septembre 2016). Présentée par le président de la CNAD, le Dr. Redouane Mekacher, assisté du professeur Yahia Cherif (agent d'éducation), la séance avait pour but d'expliquer aux athlètes surtout, de les informer, les prévenir et les protéger des risques qu'ils encourent, à l'approche des joutes paralympiques durant lesquelles ils sont appelés à être les dignes représentants de l'Algérie. Outre la délégation de la CNAD, la séance a été rehaussée par le président de la fédération algérienne handisport (FAH), M. Rachid Haddad, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Mustapha Berraf ainsi que le directeur du CPTES, M. Rabah Chebbah. La pratique du sport vise à améliorer la santé, à profiter d'une vie active et non pas à les mettre en danger. Le dopage est devenu un fléau qui ronge le sport mondial et qui bafoue les amateurs de la compétition saine et de l'éthique sportive. Notre présence aujourd'hui consiste à informer les athlètes et leurs staffs technique et médical sur les risques du dopage et l'importance de les sensibiliser aux mesures antidopage», a indiqué Dr Mekacher. Durant l'opération, le Pr Yahia Cherif, qui était présent en tant qu'agent d'éducation de contrôle antidopage aux jeux Olympiques de Rio, a expliqué aux athlètes et leur encadrement les procédures de contrôle du dopage, les substances interdites, les risques de lÆutilisation des compléments alimentaires non contrôlés ainsi que leurs droits et obligations définis par le code national antidopage. Vous êtes les seuls responsables du produit interdit détecté dans votre corps après le contrôle antidopage. Vous devez faire attention à ce que vous prenez et faire toujours, appel au médecin de la délégation qui doit être au courant de tout ce que vous consommez», a dit le Pr Yahia Cherif, a l'adresse des athlètes. Les athlètes Louadjda Oumessad et Samir Nouia (athlétisme), ainsi que quatre joueuses de handi-basket et autant en garçons de la même discipline, seront soumis au contrôle antidopage à Alger, avant leur départ pour Rio, sur demande de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). En marge de la séance de sensibilisation et d'information sur le contrôle antidopage, une exposition a été installée où l'on pouvait trouver des documents explicatifs, des affiches d'information, des dépliants et des t-shirts portant L'inscription «Non au dopage». L'Algérie prendra part aux jeux Paralympiques de Rio avec 64 athlètes dont les deux équipes de handi-basket (12 hommes et 12 dames), et ceux du Goalball (6 hommes et 6 dames). Le reste est réparti sur: l'athlétisme (23), le judo (3), le powerlifting (2). La délégation algérienne partira en trois contingents via Rome: le premier groupe est parti ce dimanche, le second le lendemain, alors que le départ du dernier groupe est prévu pour le vendredi 2 septembre. L'Algérie, qui participe pour la 6è fois consécutive à des jeux Paralympiques, sera présente pour la première fois avec le nombre de 64 athlètes, et surtout en sports collectifs, avec deux équipes (hommes et dames). Le retour de la délégation est prévu également en trois groupes, après la cérémonie de clôture programmée pour le 18 septembre.

Les Décisions du bureau fédérale de la FAF

Le Bureau Fédéral de la FAF a tenu sa réunion statutaire ce dimanche 28 août 2016 au Centre Technique National de la FAF, sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football.



Algérie - Cameroun le 3 octobre à Tchaker : Concernant la sélection algérienne A qui s'apprête à disputer le 4 septembre son dernier match des éliminatoires de la CAN 2017 face au Lesotho, toutes les mesures ont été prises pour l'organisation de cette empoignade qui constituera le baptême du feu pour le nouveau sélectionneur Milovan Rajevac. Toujours à propos des échéances qui attendent les Verts, notamment la phase des poules de la CM 2018, il a été décidé que la première rencontre officielle de la l'EN face au Cameroun aura lieu le 3 octobre au stade Mustapha-Tchaker à 20h30, alors que pour la seconde rencontre officielle face au Nigeria, prévue au mois de novembre, la FAF attend toujours une correspondance de la Fédération nigériane de football pour connaître le lieu et la date de cette confrontation.

Restructuration de la DTN :Après avoir suivi l'intervention du DTN Tewfik Korichi, qui a donné des explications sur l'élimination des sélections jeunes aux éliminatoires de la CAN en se basant sur des faits réels où il s'est appuyé sur des arguments palpables, le BF a décidé de restructurer la DTN en créant plusieurs départements au sein de cette structure pour la renforcer. La DEN viendra épauler la DTN en plus des autres départements ; on peut citer le département formation, le département développement et le département vidéo. Le président de la FAF a conforté Korichi dans son poste de directeur technique national. Des entraîneurs étrangers pour les sélections jeunes :Après l'échec des sélections jeunes U20 et U17 et féminine aux éliminatoires de la CAN, le BF a décidé de revoir le profil des entraîneurs qui dirigeront ces sélections au futur. Les membres du BF ont estimé que les entraîneurs locaux ont prouvé leurs limites et que, par conséquent, il faudrait se diriger vers la compétence étrangère pour mieux chapeauter les sélections jeunes (U15, U17 et U20) à l'avenir.

Fin de mission pour Schürmann et Saber :Toujours à propos des sélections algériennes, il a été décidé de ne pas renouveler la confiance aux sélectionneurs des U23 et U17, en l'occurrence le Suisse Schürmann et l'Algérien Saber du fait qu'ils n'ont pas réussi à atteindre les objectifs tracés. Même si Schürmann a toutefois réussi à qualifier la sélection U23 au tournoi olympique de Rio de Janeiro, sa gestion du groupe a été catastrophique. En revanche, Saber a été victime du niveau de formation des jeunes joueurs algériens.

La sélection A' relancée :Par ailleurs, il a été décidé de relancer la sélection A' à partir du mois prochain avec un rassemblement de deux jours au CTN de Sidi Moussa du 26 au 28 septembre. C'est le sélectionneur serbe Milovan Rajevac qui dirigea ce premier regroupement 2016 aidé dans sa tâche par Neghiz et Mansouri. Pour rappel, la sélection A' est réservée exclusivement aux joueurs locaux opérant en Algérie.

Des mesures exceptionnelles pour les stades de l'Algérois à partir de la 3e journée :Le phénomène de violence dans les stades qui frappe notre football a été également au centre des débats du BF d'hier, surtout avec le retrait progressif de la police de nos stades. Le BF a relevé que les incidents les plus graves ont été enregistrés dans trois stades de la capitale lors des deux premières journées du championnat de L1 Mobilis, à savoir Bologhine, le 20-Août et le 5-Juillet, alors qu'à Tizi-Ouzou, ce furent les supporters du MCA qui se sont bagarrés entre eux. Pour les autres stades, il n'y a pas eu de dérapages et où le fair-play a prévalu. Dans le but de mieux canaliser les supporters dans un proche futur, des mesures exceptionnelles seront prises en coordination avec les services de police pour assurer la sécurité dans les stades de l'Algérois à partir de la 3ejournée du championnat de L1 Mobilis.

Kerbadj : «On va proposer d'interdire les déplacements pour les fans violents» «On va proposer l'interdiction aux fans violents de faire les déplacements avec leurs équipes», a déclaré le président de la Ligue nationale de football, Mahfoud Kerbadj, qui a décidé de réagir à la suite du comportement de certains supporters au niveau des stades depuis l'entame de la saison. En plus du huis clos, il compte proposer l'interdiction de se déplacer avec leurs clubs aux supporters dont le comportement laisse à désirer pour les inciter à être fair-play pour que les stades redeviennent des lieux de sportivité même en l'absence des services de l'ordre.

Les supporters du MCA, qui risquent d'être directement concernés par cette éventualité, doivent donc se ressaisir pour éviter tout dépassement, le Doyen a et aura toujours besoin de ses supporters. La commission de discipline tranchera quant à l'identité de ces galeries demain.

Brahimi à Everton, une question de temps seulement

LA DIRECTION d'Everton avait dans un premier temps fait une offre à son homologue du FC Porto de 30 millions d'euros avec l'espoir de boucler ce transfert, mais cette offre avait été refusée par les dirigeants portugais. La situation de Yacine Brahimi pourrait se débloquer dans les toutes prochaines heures. Alors qu'il traverse une situation très difficile au FC Porto, ces dernières semaines, le milieu de terrain de l'EN devrait quitter la Liga ZON Sagres pour rejoindre la Premier League. Ce n'est un secret pour personne, plusieurs clubs anglais sont sur les traces de Brahimi, à l'instar d'Arsenal et Leicester City. Mais c'est à Everton que l'ancien sociétaire de Grenade devrait évoluer la saison prochaine. Selon le quotidien portugais, A Bola, ainsi que le quotidien anglais, The Mirror, la direction d'Everton aurait accepté de revoir son offre à la hausse. Selon la même source, les Toffees seraient désormais prêts à débourser la somme de 40 millions d'euros pour s'attacher les services de Brahimi. La direction d'Everton avait dans un premier temps fait une offre à son homologue du FC Porto de 30 millions d'euros avec l'espoir de boucler ce transfert, mais cette offre avait été refusée par les dirigeants portugais.

OUNAS FUTUR COÉQUIPIER DE GHOULAM ?

Ounas souhaiterait voir plus haut, et aurait fait part de son désir de quitter le club Adam Ounas pourrait quitter les Girondins de Bordeaux pour rejoindre le Napoli. Le joueur franco-algérien avait déjà fait l'objet d'une première offensive de la part du club napolitain qui serait mis d'accord avec lui sur un contrat de cinq ans. Quelques jours plus tard, il prolongeait à Bordeaux jusqu'en 2021. Toutefois, le club de la Série A aurait accéléré les choses, et cela à quelques jours seulement de la fin du mercato estival. Selon les informations de Girondinfos, Ounas souhaiterait voir plus haut, et aurait fait part de son désir de quitter le club.

OL : COUP DUR POUR FEKIR

C'est l'OL qui a annoncé la nouvelle via un communiqué...

L'attaquant de l'OL Nabil Fékir va subir un nettoyage articulaire du genou droit et sera indisponible pour trois semaines. C'est l'OL qui a annoncé la nouvelle via un communiqué. Cette absence le rend indisponible pour les deux prochains matches de l'équipe de France pour lesquels il avait été appelé pour affronter l'Italie le 1er septembre et la Biélorussie, le 6 du même mois, pour le coup d'envoi des qualifications pour le Mondial 2018 rapporte But Football Club.

LIGUE 1 MOBILIS

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Fouad Bouali

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Fouad Bouali a quitté son poste «en commun accord» avec la direction, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face à l'ES Sétif (2-1) en championnat, a appris l'APS dimanche auprès du club algérois. Bouali, arrivé durant l'intersaison en remplacement du Français Alain Michel, a payé le mauvais départ du Chabab, auteur d'un point après deux journées seulement de compétition. La direction du club phare de Laâquiba a établi une short-list de cinq techniciens, dont trois étrangers, pour la succession de Bouali, parmi eux figure le nom d'Alain Michel qui pourrait effectuer son retour. Bouali devient le deuxième entraîneur de la Ligue 1 à quitter son poste après Adel Amrouche, démissionnaire de la barre technique de l'USM Alger à la veille du début de la compétition. En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, le CRB a engagé dimanche Saber Bensmain, le désormais ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 17 ans (U17), en tant qu'entraîneur-adjoint, pour un contrat d'une année renouvelable. Bensmain a quitté son poste de sélectionneur après l'élimination des Verts au 2e tour des éliminatoires de la CAN-2017 face au Gabon (aller 0-0, retour 1-0).

BAS DOST SIGNE AU SPORTING LISBONNE, SLIMANI VERS LEICESTER

L'ATTAQUANT international néerlandais Bas Dost s'est engagé dimanche pour quatre ans avec le Sporting Lisbonne, ouvrant la voie à un départ de l'international algérien Islam Slimani, a annoncé le club vice-champion du Portugal de football sur son site officiel. Le désormais ancien joueur du Vfl Wolfsburg (Div.1 allemande de football) âgé de 26 ans rejoint le Sporting pour remplacer Islam Slimani, dont les négociations avec Leicester City (Angleterre) sont sur la bonne voie. Selon la presse portugaise, la signature de Slimani avec le champion d'Angleterre est «imminente» alors que le transfert devrait être bouclé autour de 30 millions d'euros. L'autre club anglais de West Bromwich Albion est entré en scène pour tenter de chiper Slimani, mais ce sont plutôt les «Foxes» qui semblent avoir une longueur d'avance. Même si son contrat avec le club lisboète court encore jusqu'en 2019, Slimani (28 ans) a émis le voeu de changer d'air, trois années après son arrivée au Portugal. Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne (23 buts) jouerait dimanche (18h00) son dernier match sous les couleurs du Sporting lors de la réception du FC Porto, dans le cadre de la 3e journée du championnat.

LIGUE 1 ET 2

Seuls le RCR et le RCA n'ont pas encore réglé leurs contentieux financiers avec les joueurs

LE RC RELIZANE (Ligue 1) et le RC Arbaâ (Ligue 2), n'ont toujours pas réglé leurs contentieux avec les joueurs, contrairement à beaucoup de clubs des deux premiers paliers du championnat algérien de football qui se trouvaient dans la même situation, a constaté le bureau fédéral réuni dimanche, indique la Fédération nationale de la discipline sur son suite internet. Les dettes du RCR et du RCA s'élèvent à 60 377 780 DA pour le premier club et de 54 698 050 DA pour le second, a révélé la même source. Les deux formations sont toujours interdites de recrutement. Le RCR en a déjà payé les frais après avoir perdu sur tapis vert avec défalcation de trois points son premier match du championnat face au NA Hussein Dey à domicile, avant de subir une raclée sur le terrain de l'USM Alger (6-0) lors de la journée suivante, dans un match que les Relizanais ont disputé avec un effectif composé essentiellement des joueurs des moins de 21 ans. Les nouvelles recrues (une quinzaine) n'étant toujours pas qualifiées par la Ligue de football

L'ART DE SE MOQUER DES TAGUEURS



MATHIEU TREMBLIN a trouvé une solution originale pour provoquer les tagueurs qui sévissent sur les murs de la ville et poser une réflexion sur la "discipline" urbaine...
Mathieu Tremblin s'intéresse à la culture du graffiti depuis ses études artistiques à Rennes et à Arles (France). Il résume sa démarche sur son site personnel où il affirme s'inspirer "des pratiques et expressions anonymes, autonomes et spontanées dans l'espace urbain" et mettre en œuvre "des actions simples et ludiques pour questionner les systèmes de législation, de représentation et de symbolisation de la ville".
Pour ce faire, l'artiste privilégie "l'intervention contextuelle dans l'espace urbain et le détournement d'objets", comme en témoignent ses réécritures de "tags" à travers la France (voir images ci-dessous).
Les signatures stylisées perdent en effet toute raison d'être sous le "nettoyage" de Mathieu Tremblin. Le nom des auteurs apparaît alors sans fioritures, presque "nus", pour mieux démontrer la relative vacuité de la performance. Une démarche qui "ne plaira pas à tout le monde", certes, mais décerne à l'artiste le statut de "plus grand troll de l'art du graffiti", conclut NovaPlanet.

CET HOMME AFFIRME AVOIR 145 ANS: "J'AI ENVIE DE MOURIR"



UN INDONÉSIEN assure être né en 1870, document officiel à l'appui. L'homme, qui se dit "extrêmement fatigué", avoue avoir envie de mourir.
Mbah Gotho prétend être né le 31 décembre 1870 à Sragen, une localité de l'île de Java en Indonésie. Si le vieillard continue de se déplacer dans son jardin et de fumer sa cigarette sur sa terrasse, il confesse être littéralement fatigué de vivre à un âge aussi avancé que celui qu'il prétend avoir. "J'ai envie de mourir", admet-il au au site Liputan 6, des propos relayés par le quotidien The Independent.
Jeanne Calment détrônée?
Afin de prouver la véracité de son affirmation, Mbah Gotho dévoile sa carte d'identité sur laquelle on peut effectivement y lire que l'homme est né au 19ème siècle. Une information confirmée par le bureau du recensement indonésien. Mbah Gotho effacerait donc Jeanne Calment des tablettes, la Française restant à ce jour la détentrice du record avec 122 ans d'existence au compteur.
Son secret? La patience
Le prétendu doyen de l'humanité a déjà eu la lourde peine d'enterrer dix de ses frères et soeurs, quatre épouses ainsi que ses enfants et prépare d'ailleurs son propre décès depuis 1992. Souffrant d'une vue déclinante, Mbah Gotho passe la plupart de son temps à écouter la radio.
Quel est le secret de son extraordinaire longévité? "La patience", répond-il le plus humblement du monde.
Un "record" qui ne sera jamais homologué
Malheureusement pour Mbah, son record ne sera probablement jamais homologué, comme le précise le quotidien britannique. Il est en effet impossible d'assurer que la date indiquée par les autorités indonésiennes est véridique. L'esprit de la regrettée Jeanne Calment peut donc dormir sur ses deux oreilles.
S'il faut laisser le bénéfice du doute à Mbah Gotho, il n'est pas le premier centenaire affirmant avoir atteint un âge qui dépasse l'entendement. The Independant rappelle notamment les cas du Nigérian James Olofintuyi, qui affirmait avoir 170 ans en 2014, ou encore de l'Éthiopien Dhaqabo Ebba qui avait dépassé les 160 ans et 2013.

QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'ON TENTE DE VOLER UN INSIGNE ROLLS-ROYCE?



DÉROBER LE "Spirit of Ecstasy", la statuette qui trône fièrement sur le devant des Rolls-Royce, est très compliqué.
Le "Spirit of Ecstasy", qui trône fièrement sur le devant des Rolls-Royce depuis 1911, a toujours été l'objet de toutes les convoitises. Il est même parfois en or ou en argent. Que se passe-t-il si quelqu'un essaye de le voler?
Depuis 2004
Comme on peut le voir sur la vidéo (sous l'article), le directeur des ventes de Rolls-Royce nous montre qu'il n'est pas simple pour quiconque de dérober cet insigne grâce à un système assez ingénieux qui se trouve sur toutes les voitures depuis 12 ans.
C'est astucieux
En cas de tentative de vol, la statuette se rétracte automatiquement. Une nouvelle fois en sécurité, elle ne sortira à nouveau que lorsque le véritable propriétaire reprendra le volant. Vous avez dit astucieux?

Le saviez-vous

LE PAPE FRANÇOIS A TRAVAILLÉ COMME UN VIDEUR DE BOÎTE DE NUIT DANS SA JEUNESSE !



Le pape François a révélé cette anecdote à la sortie d'une messe célébrée à l'église Saint-Cyrille d'Alexandrie, dans la banlieue de Rome en 2013 lors d'une discussion avec des fidèles.
En effet, avant de devenir le souverain pontife, il a été un videur de boîte de nuit à la capitale de l'Argentine, Buenos Aires, lorsqu'il était étudiant, ce qui l'a aidé selon lui à apprendre comment ramener les gens à l'église quand il est devenu prêtre.

LA PHOTO DE CE CHAT VA VOUS BRISER LE CŒUR

LES ANIMAUX ont un sixième sens. Le dernier voyage de Little Andrew était plus qu'émouvant.
Quand un animal est malade, il n'est jamais évident de prendre la décision de le faire piquer. Mais pour abréger ses souffrances et le laisser partir en paix, il s'agit souvent de la bonne chose à faire.
C'est cette décision qu'a prise une famille lorsque l'état de santé de leur chat de 15 ans et demi s'est dégradé.
Ils ont donc décidé d'emmener Little Andrew chez le vétérinaire. Lors de son dernier voyage en voiture, le chat a eu un comportement qui a ému aux larmes ses propriétaires. "Il a tenu nos mains durant tout le trajet vers le vétérinaire. Little



Andrew a été plus fort que sa mère et moi", a expliqué son propriétaire en postant la photo déchirante sur Reddit.
On y voit le chat qui semble savoir ce qu'il va arriver et souhaite rassurer sa famille. Un adorable cliché qui a ému les utilisateurs du réseau social.
De nombreuses personnes ont partagé des expériences similaires. "C'est incroyable de voir à quel point ils savent lorsqu'il s'agit de leur dernière visite chez le vétérinaire. Le mien aussi savait et était en paix, comme le vôtre".

Edge Extension Toolkit : les extensions Chrome au chevet de Microsoft

Microsoft inaugure une boîte à outil destinée aux développeurs d'extensions pour son nouveau navigateur Edge. Celui-ci devrait permettre de faciliter la migration des extensions Chrome vers le navigateur de Microsoft.



Depuis la mise à jour anniversaire, Microsoft a donné le coup d'envoi aux extensions pour son navigateur Microsoft Edge. Celui-ci supporte aujourd'hui officiellement les extensions après de longs mois passé en beta avec un nombre limité d'extensions disponibles pour les membres du programme Windows Insider.Edge Extension Toolkit : les extensions Chrome au chevet de Microsoft
Technologie : Microsoft inaugure une boîte à outil destinée aux développeurs d'extensions pour son nouveau navigateur Edge. Celui-ci devrait permettre de faciliter la migration des extensions Chrome vers le navigateur de Microsoft.
Depuis la mise à jour anniversaire, Microsoft a donné le coup d'envoi aux extensions pour son navigateur Microsoft Edge. Celui-ci supporte aujourd'hui officiellement les extensions après de longs mois passé en beta avec un nombre limité d'extensions disponibles pour les membres du programme Windows Insider.
Mais il reste maintenant à convaincre les développeurs de porter leurs extensions et autres ajouts vers le nouveau navigateur de Microsoft. Une tache loin d'être aisée : Edge dispose en effet d'une part de marché nettement plus faible que celle de feu Internet Explorer avec 5,09% au mois de juin 2016 selon NetMarketShare.
Automatisation du portage de Chrome vers Edge
Mais Microsoft a un plan. Les technologies utilisées par Microsoft Edge pour gérer les extensions sont en effet très proches de celles choisies par Google sur son navigateur Chrome. L'éditeur annonce d'ailleurs aujourd'hui la disponibilité de son outil « Microsoft Edge Extension Toolkit », un logiciel qui cherche principalement à simplifier la vie des développeurs souhaitant porter leurs extensions vers le navigateur de Microsoft.
Celui-ci permettra notamment d'harmoniser les appels d'API en convertissant celles utilisées pour Chrome vers celles supportées par Edge, en ayant recours à des techniques de polyfill au besoin. Microsoft Edge Extension Toolkit se charge également de créer les manifestes JSON nécessaires au portage de l'extension et fournit des rapports d'erreurs afin de permettre aux développeurs de se pencher sur les aspects que l'automatisation n'a pas su gérer.
Microsoft espère donc que ses arguments sauront convaincre les développeurs d'extensions, principalement concentrés sur Chrome, de porter leurs extensions vers Edge afin de pouvoir garnir le catalogue disponible sur le navigateur.

OpenYOLO : Dashlane et Google veulent simplifier l'authentification

DASHLANE ET GOOGLE annoncent un partenariat autour du lancement d'une nouvelle API baptisée OpenYOLO. Celle-ci proposera aux utilisateurs de simplifier leur authentification sur les applications Android en se contentant d'une seule authentification pour toutes.
Dashlane et Google veulent simplifier l'authentification des utilisateurs sur Android. Les deux sociétés annoncent ainsi un partenariat et une nouvelle API, baptisée OpenYOLO afin de permettre aux gestionnaires de mot de passe de proposer leurs services sur la plateforme Android. Certains proposaient déjà cette option : Google avait ainsi proposé Smart Lock qui permettait d'automatiser l'authentification sur certaines applications dès 2015.Mais la nouvelle API présentée par Google et Dashlane se veut plus ouverte aux gestionnaires de mot de passe tiers et devrait rapidement devenir une norme pour les développeurs d'applications Android qui souhaitent proposer une application compatible avec les différents gestionnaires.
Dashlane explique ainsi à Techcrunch qu'ils ne sont pas les seuls à travailler sur ce projet d'API : 1Password, Lastpass ou



encore Keepass « sont déjà des participants au projet ou ont exprimé un très fort intérêt. L'API devra être intégrée par les développeurs d'applications qui souhaitent proposer cette fonctionnalité à leurs utilisateurs. Le taux d'adoption de celle-ci par les applications sera donc à regarder de près, mais si la majeure partie des gestionnaires de mot de passe s'associe au projet et annonce la compatibilité de leurs solutions avec celle-ci, cela devrait inciter la plupart à intégrer l'API.
L'acronyme YOLO ne signifie pas « You only live once » comme souvent, mais « You only login once », un terme un peu fantaisiste qui désigne peu ou prou la même chose que le SSO (Single-sign on). Un utilisateur de gestionnaire de mot de passe type Dashlane pourrait ainsi simplement s'authentifier sur l'application Dashlane, et l'API se chargerait ensuite d'aller récupérer pour lui les mots de passe conservés par Dashlane et de les fournir aux applications demandant un mot de passe pour se connecter.
Un mécanisme qui ne rentre pas en concurrence avec le SmartLock fourni par Google, explique Dashlane chez TechCrunch, mais bien à élargir le champ de ce type d'application en ouvrant la voie à d'autres développeurs de gestionnaires de mots de passe.

PARTAGE DES DONNÉES : LES CNIL EUROPÉENNES "VIGILANTES" SUR LE CAS WHATSAPP



L'ÉDITEUR de l'application a annoncé que les entreprises pourront désormais communiquer et proposer leurs services aux utilisateurs. Facebook pourra également récupérer leurs numéro de téléphone.
Depuis son rachat par Facebook, les conditions d'utilisation de WhatsApp sont scrutées de près par les Cnil européennes. Et les dernières annonces de l'éditeur ne vont pas calmer ces investigations, au contraire.

Rappelons que la messagerie instantanée a annoncé que les entreprises pourront désormais communiquer et proposer leurs services sur la plateforme. Les détails sur la manière dont les entreprises pourront proposer leurs services n'ont pas encore été publiés. Facebook pourra également récupérer le numéro de téléphone des utilisateurs. Ces modifications sont consultables dans la nouvelle version des conditions générales d'utilisation du service mais l'éditeur souligne qu'il laissera le choix aux utilisateur.
Une bien maigre consolation lorsqu'on rappelle la philosophie initiale de WhatsApp d'inscrire dans son ADN la protection des données personnelles. Bref, le changement de fusil d'épaule n'est pas passé inaperçu et les Cnil européennes (G29) l'ont fait savoir.
"D'autres peuvent s'inquiéter"
"Les changements des politiques de vie privée sont suivis avec beaucoup de vigilance par le G29 et chacune des autorités européennes. L'enjeu est celui de la maîtrise par l'individu sur ses données quand elles sont combinées par les grands acteurs d'Internet", indique la Commission (française) nationale de l'informatique et des libertés, qui assure la présidence du G29.
Plus véhémente, l'ICO, l'autorité britannique a annoncé qu'elle allait examiner de près ces nouvelles dispositions qui "doivent respecter les lois de protection des données". Et pour l'Information Commissioner's Office, le risque de débordement est réel.
"Les modifications effectuées par WhatsApp et Facebook vont affecter un grand nombre de personnes. Certains peuvent considérer que cela leur offrira un meilleur service, d'autres peuvent s'inquiéter du manque de contrôle.", souligne l'organisation.
Rappelons que depuis 2014, le G29 mène une enquête sur WhatsApp suite à son rachat par Facebook pour 19 milliards de dollars. La principale préoccupation des autorités concerne la collecte des données téléphoniques, le carnet d'adresses, lors de l'installation de l'application sur un terminal.

Questions ?
Réponses !

PEUT-ON PRÉVENIR LES RIDES ?



Vieillir sans prendre une ride ? Impossible ! Pourtant, quelques conseils simples permettent d'atténuer les marques du temps qui passe. Et surtout, d'éviter l'apparition trop précoce des rides. La règle d'or, c'est l'hydratation.
Avec l'âge, la peau se dessèche. Elle perd de sa souplesse et de son élasticité. Il est donc indispensable de bien la nourrir, pour éviter la perte d'eau.
Si les premières rides apparaissent vers 30 ans, le processus de vieillissement cutané démarre, lui, dès 20 ans. Il est donc recommandé d'hydrater sa peau dès cet âge, voire plus précocement encore pour les personnes à la peau fragile. Car l'apparition des rides dépend aussi du type de peau.
En revanche, aucun produit cosmétique ne peut protéger la peau contre ses deux plus grands ennemis : le soleil et le tabac.
Ils accélèrent le processus de vieillissement, et les rides sont alors plus précoces et plus marquées. L'exposition au soleil provoque une perte de l'élasticité du derme en détériorant le collagène. La peau s'épaissit et s'assèche.
Une bonne protection solaire vous protégera des UVA, facteur favorisant le plus le vieillissement de la peau.
Quant au tabac, il impose aux cellules un stress oxydatif intense et dégrade les microvaisseaux. La peau est donc moins bien oxygénée, moins irriguée et perd de son élasticité. Elle se ride donc plus vite, en particulier autour de la bouche.

Diabète : l'hyperglycémie liée au dysfonctionnement des mitochondries ?

Des scientifiques ont démontré un lien entre un niveau de glucose sanguin trop élevé et un mauvais fonctionnement des mitochondries, les organites cellulaires responsables de la fabrication d'ATP (adénosine triphosphate). Cette découverte permettrait de trouver de nouvelles thérapies pour lutter contre le diabète.



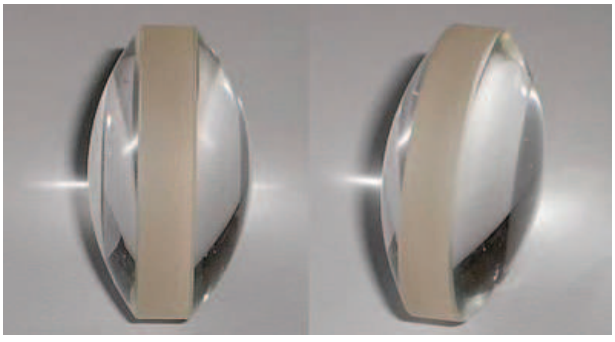
Les mitochondries sont des compartiments cellulaires qui permettent la production d'énergie utilisable par la cellule, sous forme d'ATP (adénosine triphosphate). Précédemment, des scientifiques avaient montré qu'un taux de sucre sanguin élevé chez des diabétiques non-traités altérait l'activité des mitochondries, sans que la raison soit élucidée. Pour en savoir plus, des chercheurs de la Johns Hopkins School of Medicine à Baltimore, aux États-Unis, ont comparé les enzymes de mitochondries de cœurs de rats diabétiques à celles de cœurs de rats sains.
Dans un article paru dans la revue PNAS, les scientifiques expliquent qu'ils ont recherché des différences dans les niveaux de deux enzymes qui ajoutent et enlèvent une molécule de N-acétylglucosamine à des protéines : l'enzyme OGT (O-GlcNAc transférase, qui ajoute la molécule aux protéines) et l'enzyme OGA (O-GlcNAcase, qui enlève la molécule aux protéines).
Grâce à l'analyse des mitochondries de cœurs de rats, les chercheurs ont trouvé que les niveaux d'OGT étaient plus élevés dans les mitochondries de rats diabétiques, tandis que celui d'OGA diminuait. Les différences entre rats diabétiques et rats normaux étaient même importantes et les chercheurs ne s'attendaient pas à de telles différences.

L'expression des enzymes mitochondriales OGT

Les chercheurs ont aussi trouvé que la localisation d'une des enzymes mitochondriales (OGT) était différente chez les animaux diabétiques. Normalement, OGT se trouve dans un complexe présent dans les membranes mitochondriales. Mais, chez les animaux souffrant de diabète, beaucoup de ces molécules avaient migré à l'intérieur de la mitochondrie : la localisation d'OGT n'était pas correcte chez les rats diabétiques.
Par conséquent, ces changements conduisent à un dérèglement de l'activité liée à ces enzymes chez les rats diabétiques. Cette dérégulation de l'activité enzymatique pourrait jouer un rôle dans le dysfonctionnement mitochondrial associé au diabète ainsi que dans la production d'énergie dans la mitochondrie : pour Gerald Hart, auteur de ces travaux, la production d'énergie serait ainsi moins efficace, les mitochondries se mettraient à produire plus de chaleur. Le foie lancerait alors un processus antioxydant pour neutraliser les radicaux libres, ce qui augmenterait encore le glucose sanguin.
Ces travaux apportent des données nouvelles sur le contrôle des nutriments dans la fonction mitochondriale et permettent de mieux comprendre les complications liées au diabète. Une nouvelle stratégie de prévention ou de traitement du diabète pourrait donc consister à trouver un médicament qui normalise l'activité de ces enzymes mitochondriales.

Vers des objectifs miniatures grâce à des lentilles planes ultraminces

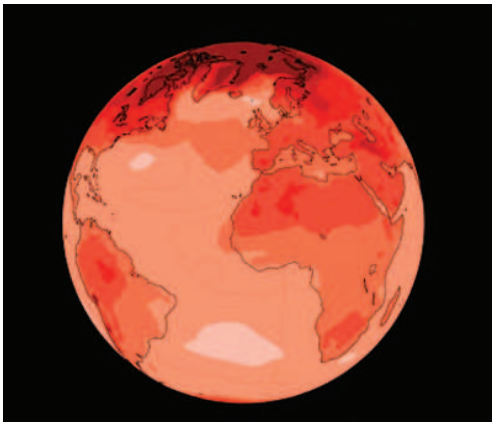
LES LENTILLES CLASSIQUES sont particulièrement efficaces. Cependant, comme elles sont incurvées, leur miniaturisation a ses limites. Pour résoudre le problème, des chercheurs américains du California Institute of Technology (Caltech) ont mis au point une nouvelle génération de lentilles ultraminces et planes.
Des lentilles, on en trouve aujourd'hui un peu partout, de nos lunettes de vue aux objectifs de nos téléphones portables. Leur technique de fabrication est à peu près maîtrisée. L'ennui, c'est que les lentilles, dans leur forme classique, sont incurvées. Il est ainsi impossible de les miniaturiser plus qu'elles ne le sont déjà. Les scientifiques ont déjà eu l'idée de mettre au point des microlentilles, minces et planes, mais celles-ci étaient incapables de focaliser la lumière aussi efficacement que leurs homologues incurvées.



Dans le dernier numéro de Nature Communications, des chercheurs du California Institute of Technology (Caltech), aux États-Unis, ont annoncé avoir mis au point une nouvelle génération de lentilles, parsemées de picots de silicium. Selon eux, ces microlentilles planes offrent des performances optiques semblables à celles de lentilles classiques. Les technologies nécessaires à leurs productions sont par ailleurs directement accessibles à l'industrie. De quoi rêver, à court terme, d'applications grand public et même, promet Amir Arbabi, chercheur au département ingénierie et science appliquée du Caltech, de nouvelles applications jusqu'alors inaccessibles.
Rappelons que les lentilles sont façonnées dans des matériaux présentant des indices de réfraction différents de celui du milieu ambiant. Leur forme incurvée (concave ou convexe) leur permet donc de dévier et de focaliser ensuite les rayons lumineux qui les traversent. La lumière met en effet plus de temps à traverser les parties les plus épaisses de la lentille qu'elle ne met à traverser les parties les plus fines.
Dans le cas d'une lentille plane, le phénomène ne peut pas avoir lieu. Il faut donc trouver un subterfuge.

Comment expliquer le ralentissement du réchauffement climatique de 1998 à 2012 ?

Pourquoi le réchauffement atmosphérique global a-t-il ralenti de 1998 à 2012 ? Cette question, discutée à l'issue de la publication du 5e rapport du GIEC, a été récemment revisitée par les chercheurs du Centre national de recherches météorologiques - Groupe d'étude de l'atmosphère météorologique (GAME/CNRM, Météo-France / CNRS). Les résultats confirment que la variabilité naturelle du Pacifique tropical joue un rôle majeur dans le ralentissement du réchauffement, mais relancent également le débat sur l'existence d'autres contributions et sur la manière d'évaluer la sensibilité des modèles aux forçages anthropiques. Ils impliquent par ailleurs une prochaine ré-accélération du réchauffement global.



L'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère provoque depuis la fin du 19e siècle un réchauffement global du système Terre, dont les mesures de température de l'air en surface restent l'un des indicateurs privilégiés au vu de la couverture spatio-temporelle et de la relative précision des instruments utilisés. Ces observations ont toutefois montré un net ralentissement du réchauffement global de 1998 à 2012 relativement à l'ensemble de la période 1951-2012.

Ce "hiatus" dans le réchauffement atmosphérique global peut paraître d'autant plus intriguant qu'il semble difficilement conciliable avec la plupart des simulations effectuées lors de la 5ème phase du projet d'intercomparaison des modèles de climat CMIP (qui a en partie servi de support à la rédaction du 5ème rapport du GIEC). Le ralentissement observé relève-t-il dès lors uniquement de la variabilité naturelle du climat ? Traduit-il aussi une mésestimation des forçages radiatifs anthropiques, voire une trop grande sensibilité des modèles à ces forçages ?

Les travaux les plus récents sur ce thème tendent à privilégier la première piste, en désignant plus particulièrement le Pacifique tropical et le régime des alizés. Ce bassin océanique est en effet le siège d'une forte variabilité naturelle qui se manifeste aux échelles interannuelle (phénomène ENSO, pour El Niño/Southern Oscillation) et multi-décennale (PDO pour Pacific Decadal Oscillation) et se traduit notamment par de fortes fluctuations des vents dominants.

L'hypothèse avancée est la suivante : l'intensification récente des alizés aurait provoqué un transfert de chaleur de la surface vers la subsurface de l'océan Pacifique tropical, via le renforcement des courants océaniques.

Les chercheurs du CNRM-GAME ont revisité la question en exploitant les simulations CMIP5 et en réalisant de nouvelles simulations visant à étudier plus spécifiquement le rôle du Pacifique tropical. Ces dernières ont été menées selon deux protocoles expérimentaux. Le premier consiste à piloter dans la simulation l'évolution des températures de surface de la mer de manière à la reproduire le plus fidèlement possible (y compris dans sa chronologie) et le second à piloter la dynamique de l'océan superficiel (via l'influence qu'ont sur elle les vents de surface) afin de privilégier le réalisme des échanges de chaleur entre l'atmosphère et l'océan.

Les résultats des travaux menés au CNRM-GAME montrent que:

- les études antérieures ont pu être biaisées par une surestimation de l'influence du Pacifique tropical sur la température du globe dans les modèles utilisés ;
- l'influence du Pacifique tropical sur le réchauffement simulé par un modèle donné dépend en partie du protocole expérimental utilisé.

Ils confirment toutefois l'importante contribution de la variabilité naturelle du Pacifique tropical au ralentissement récent du réchauffement global observé. Le réchauffement a dès lors vocation à s'accélérer au cours des prochaines décennies – à moins d'être entravé par un forçage externe, comme une éruption volcanique majeure.

Du soleil et des bactéries pour fabriquer du carburant



NOMBREUX sont les chercheurs qui travaillent à la conception d'une feuille artificielle capable de reproduire le phénomène naturel de photosynthèse. Une équipe de l'Université de Harvard est allée plus loin. Elle a mis au point une feuille bionique qui permet, avec l'aide de bactéries, de produire un carburant liquide à partir d'énergie solaire.

L'évolution a mis 2,6 milliards d'années à y parvenir. Les équipes de chercheurs de l'université de Havard ont à peine mis plus d'un an et demi... Et leurs résultats ont été publiés en ce début d'année dans les Pnas. Ils ont mis au point un système qu'ils désignent par le terme de feuille bionique. Le procédé utilise une feuille artificielle et des bactéries pour convertir l'énergie solaire en carburant liquide. Le tout avec une efficacité de 1 %, efficacité comparable à celle de la photosynthèse naturelle.

Au cours de l'évolution, les plantes ont appris à transformer l'énergie solaire pour se nourrir. Plus récemment, les chercheurs ont trouvé le moyen d'exploiter cette énergie. Grâce à des cellules photovoltaïques, ils ont réussi à la convertir en électricité. Mais cette production est intermittente et mal adaptée aux besoins des consommateurs. Car le soleil ne brille pas à la demande. Et comme les moyens de stockage de l'électricité manquent encore d'efficacité et de disponibilité, les scientifiques ont pensé utiliser l'électricité d'origine solaire pour produire de l'hydrogène. Le gaz peut ensuite servir de carburant dans les piles à combustibles. Mais là encore, ils se heurtent à des difficultés de déploiement de la technologie.

Les chercheurs de la Faculty of Arts and Sciences, de la Medical School et du Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering de l'université de Harvard ont donc travaillé sur un système capable de transformer l'énergie solaire en un carburant liquide, à la fois facile à stocker et à utiliser dans les infrastructures existantes. Dans une première étape, leur feuille bionique s'appuie sur l'énergie du soleil et sur un catalyseur métallique pour décomposer de l'eau en oxygène et en hydrogène. Puis l'intervention d'une bactérie permet de réarranger les atomes d'un mélange dioxyde de carbone et d'hydrogène (CO_2 et H_2) pour obtenir de l'isopropanol, un combustible liquide qui peut servir d'additif à l'essence.

L'alliance porteuse de l'organique et de l'inorganique

L'utilisation combinée de catalyseurs inorganiques et d'organismes vivants a permis aux chercheurs de l'université de Harvard de créer une plateforme de synthèse chimique innovante. Des travaux similaires avaient déjà été conduits par le passé mais avec peu de succès. Les uns faisaient appel à des bactéries vivant en milieu anaérobie, difficiles à mettre en œuvre pratiquement. D'autres rencontraient des difficultés à maintenir les réactions dites de dégagement d'oxygène (génération d'oxygène moléculaire) dans un environnement au pH neutre, adapté à la croissance biologique. Des difficultés qu'ils n'arrivaient à lever que par l'emploi de catalyseurs en métaux précieux.

La feuille bionique mise au point par les chercheurs de Harvard, quant à elle, a de quoi séduire par sa simplicité d'utilisation. Pour faire fonctionner la feuille artificielle et obtenir des réactions de dégagement d'oxygène, ils ont employé du phosphate de cobalt (CoPi). Ensuite, ils ont fait appel à une bactérie nommée Ralstonia eutropha. Celle-ci vient se nourrir de l'hydrogène issu de la décomposition de l'eau. Puis, elle utilise du dioxyde de carbone pour se multiplier et produire de l'isopropanol.

L'idée présentée par les chercheurs de Harvard pourrait être reprise pour la production de médicaments et plus exactement de vitamines. Mais la priorité de l'équipe est désormais d'augmenter l'efficacité de la feuille bionique. L'objectif est d'atteindre les 5 %. Un taux de transformation qui peut sembler faible mais qui devient parlant lorsqu'on le compare à l'efficacité de la photosynthèse naturelle dont la moyenne se situe autour de 1 % et qui peut plafonner à 2 % à la bonne saison.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment déboucher les oreilles, en fonction de la cause ?



Dans le cas où les oreilles commencent à se boucher à cause de l'accumulation de cérumen (et avant qu'il ne se forme un bouchon), on peut la déboucher à l'aide de remèdes maison :

Mélanger quelques gouttes d'eau tiède, des gouttes d'huile d'olive ou d'huile pour bébés. Mettez cela dans l'oreille penchée de côté et laissez agir 5 minutes. Nettoyez les restes qui peuvent en sortir avec un linge propre. Rincez à l'eau tiède pour ramollir le cérumen et séchez avec une serviette, tout doucement. Dans n'importe quel cas, résistez à la tentation d'utiliser des coton-tiges car ce sont eux qui rendent le cérumen compact, aidant ainsi à la formation du bouchon.

Douleur-d'oreille

Dans le cas où le bouchon dans les oreilles s'est produit à cause d'un voyage en avion ou d'une différence de pression, vous pouvez le soulager en mastiquant un chewing-gum ou en suçant un bonbon. Rassemblez une bonne quantité de salive dans votre bouche et avalez-la en une fois afin d'équilibrer la pression. Une autre bonne option est d'ouvrir la bouche le plus grand que vous pouvez comme si vous alliez bailler. L'air qui rentre équilibrera la pression.



Vous pouvez aussi vous serrer le nez pour boucher les fosses nasales et exhaler avec la bouche fermée. Ne le faites pas trop fortement car cela peut
endommager vos tympans.
Si vos oreilles sont bouchés à cause d'un rhume ou d'une sinusite, faire une inhalation de vapeur peut être une bonne solution et surtout, bien complète. Inhalez la vapeur décongestionne non seulement les oreilles mais également le nez. Si vous ajoutez à l'eau bouillante quelques gouttes d'huile de lavande, d'eucalyptus ou un peu de gros sel, vous aurez d'encore meilleurs résultats. Vous pouvez aussi vous moucher avec un mouchoir, plusieurs fois, pour expulser toutes les mucosités superflues et soulager la congestion générale.
En plus de tout ce qui a été indiqué, vous pouvez utiliser de l'eau oxygénée en en mettent une ou deux gouttes dans l'oreille bouchée. Il est conseillé d'être couché sur l'oreille saine, pour qu'elle pénètre bien dans l'oreille affectée : plusieurs minutes peuvent être nécessaires pour un soulagement.

Collage-Douleur-Oreilles

Si la congestion est causée par le fait de vivre dans un environnement sec, utilisez un humidificateur à vapeurs froides dans le salon ou dans la chambre. Cela aidera à éliminer la muqueuse accumulée et à déboucher les canaux auditifs et nasaux.
Une recette maison qui s'utilise depuis très longtemps consiste en verser de l'eau chaude dans une bouteille avec un bouchon. Vous pouvez aussi utiliser le typique sac d'eau chaude ou pour les modernes, le coussin électrique. Allongez-vous sur la bouteille d'eau chaude, en y appuyant votre oreille infectée. Après quelques minutes, vous sentirez que le cérumen commence à fondre.
Pour finir, il est conseillé de toujours consulter un médecin si le bouchage continue et qu'aucun de ces traitements n'a fonctionné. Il est important de ne pas faire d'excès dans leur application, ni dans la quantité utilisée : cela peut générer des problèmes pour les oreilles.

Un conseil : Ne faites pas sécher votre linge à l'intérieur !



Des médecins mettent en garde contre le fait de faire sécher trop souvent son linge dans la maison. Cela pourrait favoriser le développement d'un champignon dangereux pour les poumons.
Vous l'avez certainement remarqué, quand vous faites sécher votre linge à l'intérieur, cela crée de l'humidité dans la pièce. Parfois jusqu'à 30% de plus que d'ordinaire. Or, cette humidité n'est pas bonne parce qu'elle favorise la reproduction de spores de moisissures, notamment de l'Aspergillus fumigatus qui est responsable d'infections pulmonaires. L'équipe du Pr David Denning du Centre national d'Aspergillose de Manchester (Royaume-Uni) est inquiète devant l'augmentation du nombre de cas observé chez des patients.

Linge mouillé = 2 litres d'eau dans la pièce

"Du linge mouillé peut contenir deux litres d'eau, libérés ensuite dans la pièce (où il sèche). La plupart d'entre nous est à l'abri des champignons qui poussent dans des conditions humides ou dispose d'un système suffisamment sain pour éviter l'infection. Mais chez les personnes souffrant d'asthme, l'Aspergillus fumigatus peut entraîner une toux et des difficultés respiratoires. Et chez ceux qui ont un système immunitaire affaibli ou endommagé (cancer, sida, maladie auto-immune), le champignon peut causer une aspergillose pulmonaire qui endommage les sinus et les poumons, et est parfois fatale" explique le Pr Denning au site britannique Dailymail. Ses conseils : faire sécher le linge à l'extérieur autant que possible ou dans un sèche-linge ou à l'intérieur mais dans un espace bien aéré, "loin des chambres et des espaces de vie".

Comment préserver et raviver les couleurs des vêtements ?



Pour garder et fixer les couleurs de vos vêtements, il existe une astuce de grand-mère bien connue.

Le vinaigre blanc est excellent pour raviver l'éclat de vos tissus et éliminer les résidus de calcaire de votre machine à laver !

-Mettez vos vêtements dans votre machine, puis versez votre lessive habituelle.
-Ajoutez-y le vinaigre blanc dans le bac d'adoucissant de votre machine à laver.
-Commencez votre programme !

Comment faire une inhalation en cas de sinusite ?

Découvrez ce remède de grand-mère pour soulager une sinusite. Cette inhalation maison va décongestionner le nez et les sinus.

Remède de grand-mère

-Faites bouillir l'eau dans une casserole.
-Versez l'eau chaude dans un inhalateur ou un bol.
-Diluez-y l'huile essentielle de lavande.
-Ajoutez-y le jus de citron, le sel et le poivre, puis mélangez.
-Mettez votre tête au-dessus, couvrez-vous d'une serviette et inhalez la vapeur pendant 10 minutes.



Coca algerienne

Ingredients

- 1 gros oignons
- 1 grosse tomate
- 2 gousses d'ail
- 1 poivron vert (on peut utiliser moitié vert et moitié rouge)
- 1 oeuf
- Sel et poivre noir
- Une pincée de paprika



Instructions

Préparer la pâte et mettre au frais le temps de préparer la farce.
Griller les poivrons au four, mettre ensuite dans un sac de congélation afin d'ôter la peau facilement. couper en petits morceaux.
Dans une casserole chauffer un filet d'huile d'olive faire revenir l'oignons émincé.
Ajouter l'ail émincé laisser revenir quelques minutes.
Ajouter la tomate émincée ainsi que le poivron. Saler et poivrer.
Laisser mijoter durant 30 minutes.
Étaler la pâte et découper des cercles.
Déposer 1 c-a-c de farce au centre de chaque cercle. Badigeonner de blanc d'oeuf l'extrémité des cercles et souder bien les bords en utilisant une fourchette.
Badigeonner la surface de jaune d'oeuf et mettre au frais durant 30 min ceci permettra à la pâte de ne pas s'ouvrir durant la cuisson.
Préchauffer le four à 200 C (400 F) et cuire durant 15 min ou jusqu'à une couleur dorée.

Olives farcis

Ingrédients:

- 500g de viande de mouton
- 200g de viande hachée
- 200g d'olives vertes dénoyautés
- 2 cas d'huile
- 1 oignon
- sel, poivre noir
- cannelle, safran
- 1 oeuf
- citron

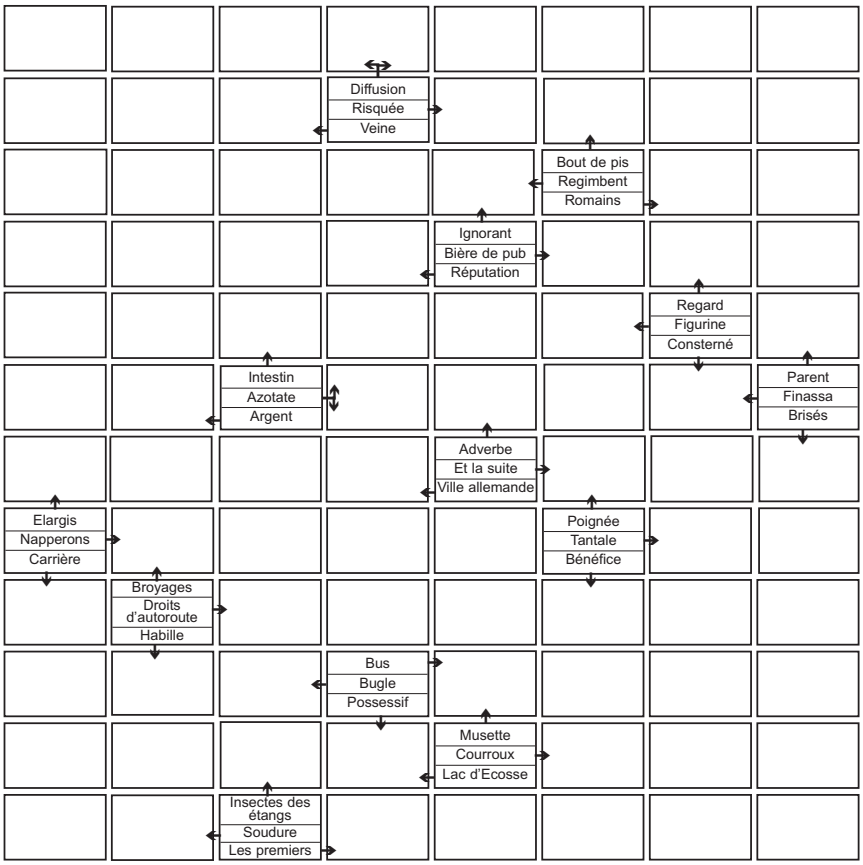
Méthode de préparation:

Faire revenir la viande avec l'huile et l'oignon émincé. Ajouter les épices puis couvrir d'eau et laisser cuire.
Faire blanchir les olives 5 min dans de l'eau bouillante.
Mélanger la viande hachée avec un oeuf, sel, poivre, cannelle et le persil hache.



Égoutter les olives et les farcir de viande hachée
Façonner des petites boulettes avec le reste de viande hachée.
Plonger les olives et les boulettes et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande est cuite et la sauce réduite.
Décorer avec des tranches de citrons.

Mots fléchés n° 1921



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1920

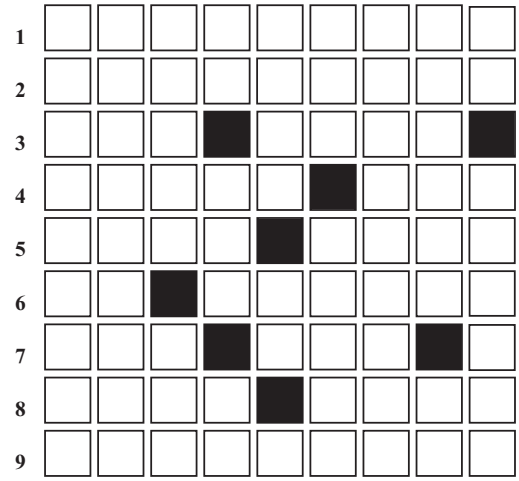
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE –
US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

SOLUTION N° 1920

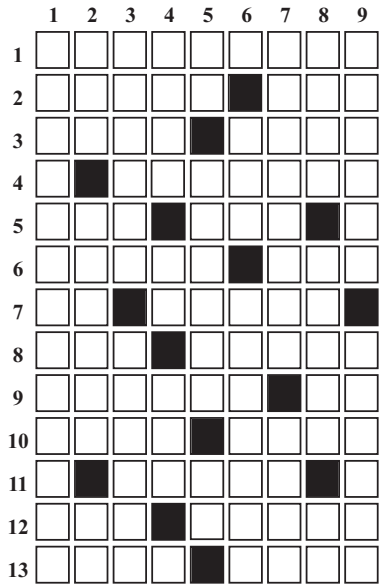
HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU

Mots croisés 9/13 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1920

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

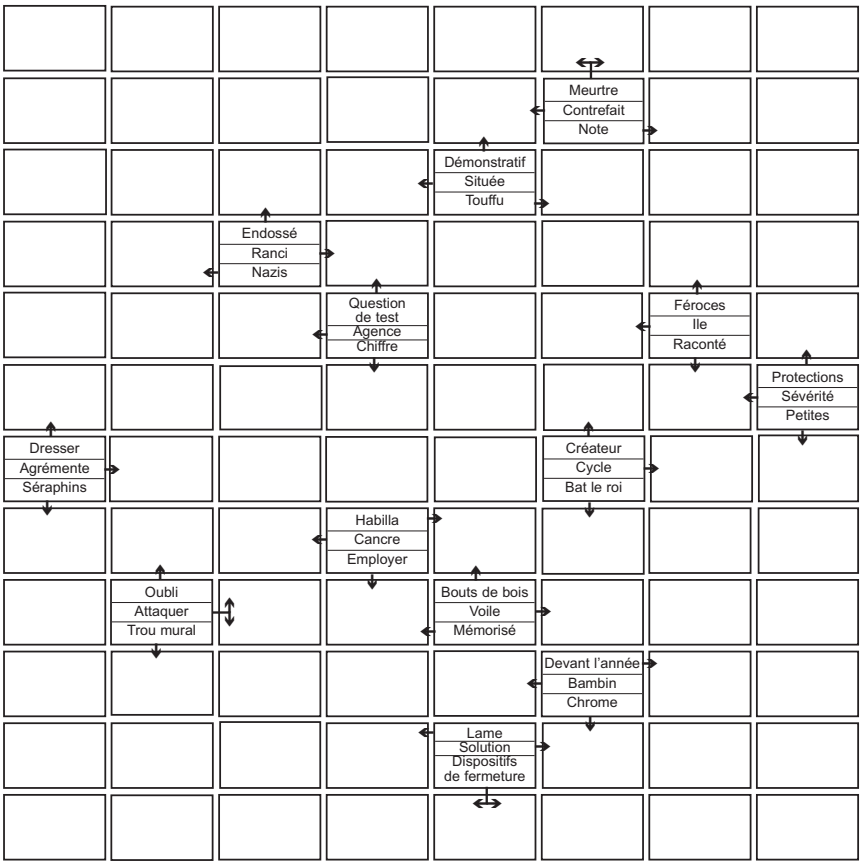
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1491



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

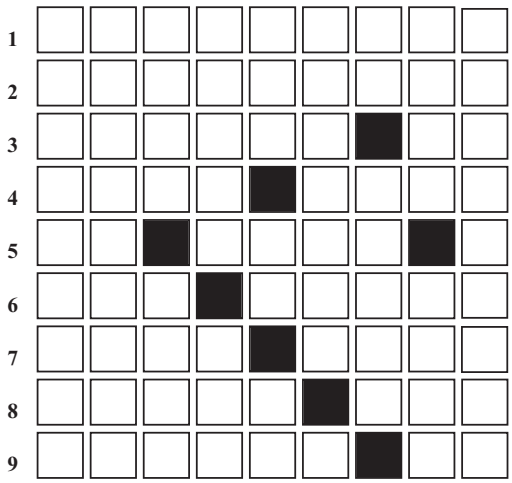
HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS –
– ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME –
ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

Mots croisés 9/9 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

SOLUTION N° 1490

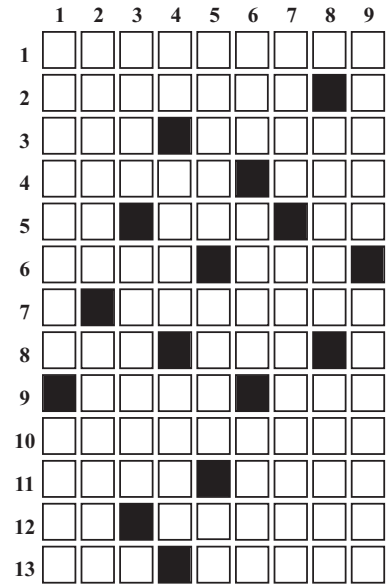
HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19.55 : Camping Paradis



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2010)

Tom accueille Lucie, accompagnée de son frère Simon et de sa sœur Camille, et dont elle a la garde depuis la mort de leurs parents dans un accident de voiture l'an dernier. Le directeur et toute l'équipe sont sous pression à l'approche d'une inspection du camping, espérant ne pas perdre d'étoile, voire même en gagner une cinquième. L'arrivée de la sévère Madame Vernon, chargée d'évaluer l'établissement, n'est pas pour les rassurer...

19.55 : Secrets d'histoire



MAGAZINE HISTORIQUE - 1 saison / 96 épisodes

Stéphane Bern part sur les traces du plus illustre conquérant de tous les temps : Alexandre le Grand (ou Alexandre III), roi de Macédoine. Il monte sur le trône à l'âge de 20 ans, en 336 av. J.-C. Alexandre le Grand libère les cités grecques de Turquie. Puis, il se fait couronner pharaon, conquiert des territoires allant du Nil à Babylone, jusqu'aux confins de l'Himalaya. Il met à genou l'immense empire perse et meurt en héros à seulement 33 ans sans avoir connu la défaite.

19.55 : Case Sensitive



SÉRIE POLICIÈRE - Grande-Bretagne (2011)

Charlie Zailer, inspecteur à la criminelle, est chargée d'enquêter sur la mort de Géraldine Bretherick et de sa fille Lucy. Mariée à un scientifique de renom, la jeune femme et l'enfant ont été retrouvées noyées dans la baignoire de la luxueuse demeure familiale. L'inspecteur Zailer et son adjoint Simon Waterhouse ne sont pas d'accord sur la piste à suivre. Waterhouse pense à un meurtre maquillé en suicide.

20.00 : Quantico



SÉRIE DRAMATIQUE - Etats-Unis (2015)

Depuis que Drew est parti de Quantico, Alex et Ryan se rapprochent à nouveau. Les recrues sont invitées à visiter les locaux du FBI et à suivre des agents qui travaillent sur de vraies affaires. Nimah et Raina doivent faire semblant d'être une seule et même personne face à leur agent superviseur. Alex rencontre l'ancien partenaire de Liam et Booth à Chicago. A New York, Miranda interroge Caleb sans ménagement.

19.55 : L'homme irrationnel



DRAME - Américain (2015)

Professeur de philosophie alcoolique et dépressif, Abe a été recruté Braylin, une petite université. Tout le petit monde de la faculté attend avec curiosité son arrivée. Très vite, Abe et son mal de vivre intriguent deux femmes de son entourage : Rita, une enseignante, et Jill, une de ses étudiantes. Un jour, pour pimenter sa vie, Abe décide de perpétrer un crime moral et parfait en assassinant un juge incompétent.

20.00 : 1, 2, 3, voleurs



TÉLÉFILM DE SUSPENSE - France (2011)

Luis, convoyeur de fonds, est un homme sans histoire. Un jour, contre toute attente, il prend la fuite avec son fourgon contenant cinq millions d'euros, prenant tous ses collègues par surprise. En cavale, il demande l'aide de ses deux meilleurs amis, Emma et Sam, un couple d'avocats. Par ailleurs, il ne sait pas qu'il a devancé une bande de dangereux braqueurs qui visaient le même butin et qui sont prêts à tout pour s'en emparer.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:20	12:30	16:09	19:05	20:28
CONSTANTINE	04:26	12:35	16:14	19:09	20:32
ALGER	04:40	12:49	16:28	19:24	20:47
OUARGLA	04:42	12:40	16:16	19:10	20:27
CHLEF	04:48	12:56	16:35	19:30	20:52
MOSTAGANEM	04:54	13:01	16:39	19:35	20:57
ORAN	04:57	13:04	16:42	19:38	20:59

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5565 – MARDI 26 DHOU EL QAADAH 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	33°	21°
Constantine	33°	20°
Ouargla	42°	25°

PARTICIPATION ALGÉRIENNE AUX JO DE RIO

Brahmia se dit très satisfait des résultats obtenus

Les résultats obtenus par les athlètes algériens aux jeux olympiques de Rio, sont «très satisfaisants», selon le chef de la mission algérienne au Brésil, Amar Brahmia, qui a animé hier une conférence de presse à Alger.



«Nous sommes rentrés de Rio il y'a à peine quatre jours et on n'a pas encore eu le temps de dresser notre bilan. Mais on peut tout de même dire que les résultats obtenus sont très satisfaisants», a assuré Brahmia au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA). L'Algérie a décroché deux médailles d'argent à Rio, par Taoufik Makhloufi sur 800m et 1500m, et grâce auxquelles elle a terminé à la 62e place du classement général. «Personnellement, je considère que c'est une très bonne performance», a insisté le chef de la mission algérienne à Rio, arguant du fait que «des pays beaucoup mieux lotis que l'Algérie n'ont pas réussi à faire mieux». Néanmoins, Brahmia s'est dit «conscient que l'opinion publique n'est pas entièrement du même avis» que lui, car considérant que «Les Verts» auraient peut-être «mieux faire», en décrochant notamment deux ou trois médailles d'or, grâce à l'athlétisme et la boxe, mais il a réitéré sa satisfaction personnelle quant aux deux médailles d'argent, décrochées par Makhloufi. «C'est l'éternelle histoire du verre, que certains voient à moitié plein alors que d'autres le considèrent à moitié vide. Personnellement, je trouve que c'est une très bonne chose que l'Algérie ait devancé 140 pays au tableau des médailles. Cela dit, les gens ont le droit de penser autre chose» a-t-il précisé dans une salle archi-comble, qui probablement n'avait jamais fait le plein comme ce lundi, tellement les journalistes étaient nombreux à y assister.

«Notre principale satisfaction est d'avoir donné une bonne image de l'Algérie, du début à la fin de ces olympiades. Ce qui n'a pas été le cas pour tout le monde, car certains pays participants ont vu leur réputation sérieusement égratignée par des scandales», a insisté Brahmia. «Même le premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. El Hadi Ould-Ali, se sont dits satisfaits des résultats obtenus, car le plus important à leurs yeux était que l'Algérie donne et laisse une bonne image d'elle à Rio», a-t-il appuyé ses dires. Brahmia a reconnu l'existence de certaines lacunes, mais d'après lui «le parfait n'existe pas» ajoutant que «c'est en tirant les bons enseignements des erreurs passées qu'on pourra se corriger et se perfectionner, pour devenir meilleur» à l'avenir. Par ailleurs concernant la polémique sur certains membres de familles de la délégation qui ont fait le déplacement à Rio, Brahmia a assuré que tout les accompagnateurs avaient payé leurs billets d'avion, et que personne ne s'est déplacé aux frais du comité olympique.

R. S.

PLAN D'OUVERTURE DE 95 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS EN 2016

Des bureaux de poste dans les universités et les gares routières

ALGÉRIE POSTE qui redouble d'efforts dans le cadre de l'application des directives du Gouvernement allant dans le sens de l'amélioration des services offerts aux citoyens et la généralisation des solutions de gouvernance électronique, a enregistré des avancées considérable dans la réalisation du plan de déploiement pour 2016, consistant en l'ouverture de 95 nouveaux bureaux de postes à travers plusieurs régions du pays, et particulièrement au niveau des établissements universitaires et des gares routières. Il s'agit là de la réouverture des bureaux de postes fermés pour des raisons sécuritaires, laquelle est devenue une nécessité depuis le retour à la stabilité. C'est ainsi que deux bureaux au moins ont repris leur activité, après 20 ans de fermeture au niveau des wilayas de Boumerdès et de Bouira.

L'opération effectuée en réponse à la demande des habitants des localités concernées, permet non seulement de se rapprocher du citoyen, mais aussi de désengorger les services postaux des grandes agglomérations. La même opération se poursuit par ailleurs avec l'ouverture de bureaux de poste de catégorie 4 au niveau de 14 wilayas. Concernant les gares routières, Algérie Poste a procédé à l'ouverture de 05 nouveaux bureaux de poste au niveau des wilayas d'El Oued, M'sila et Saida, en attendant l'achèvement du programme d'ici la fin de l'année en cours. Pareillement au niveau des universités, Algérie Poste qui veille à offrir les meilleurs services à ses clients, compte doter tous les établissements de l'enseignement supérieur de bureaux de postes où tous les services seront disponibles, dans une démarche de rapprochement des usagers de la poste.

RETRAIT DES ORDRES DE VERSEMENT DES PROGRAMMES AADL 1 ET 2

Les souscripteurs convoqués à partir du 5 septembre

L'AGENCE nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) convoquera, à compter du 5 septembre prochain, les souscripteurs AADL 1 et 2 pour retirer les ordres de versement des tranches restantes, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Les convocations pour le retrait des ordres de versement se feront par le biais du site de l'agence (www.aadl.dz) selon des rendez-vous précis, précise le communiqué. Les souscripteurs du programme AADL 1 qui ont versé la troisième tranche sont invités à retirer les ordres de versement pour la quatrième tranche au niveau des wilayas d'Alger, Sidi Bellabes, Batna, Annaba et Skikda. Pour les souscripteurs du programme AADL 2 qui se sont acquittés de la première tranche, ils sont appelés à verser la deuxième, troisième et quatrième tranches au niveau des wilayas de Tipasa, Sétif, Kenchla, Batna, Aïn Témouchent et Béchar. Les ordres de versement pour la wilaya d'Alger se feront au siège de la Direction générale de l'agence située à Saïd Hamdine et auprès des directions de wilayas pour les autres wilayas.

S. T.

MOBILISATION CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE DES JEUNES

Les pays de l'Afrique de l'Ouest vont conjuguer leurs efforts

DES AUTORITÉS et experts de la sous-région ouest-africaine ont exprimé leur volonté de mutualiser leurs efforts contre l'immigration clandestine des jeunes. Lors d'une rencontre avec la presse à Abidjan, le directeur général des Ivoiriens de l'extérieur au ministère des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Issiaka Konaté, a fait état de l'urgence à conjuguer les efforts au sein de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de juguler ce phénomène.

«C'est un véritable défi pour la sous-région et nous devons le relever», s'est-il exclamé. Concernant le cas de la Côte d'Ivoire, M. Konaté a indiqué que des campagnes de sensibilisation ont été menées ces derniers jours, notamment à Daloa (centre-ouest) «qui se trouve être une des bases des réseaux de migration irrégulière des jeunes vers l'Europe».

«Nous entendons impliquer la diaspora ivoirienne dans la lutte contre le phénomène», a-t-il promis. Le fonctionnaire a dénoncé les dangers de cette immigration irrégulière, disant que la souffrance des candidats au départ est « une réalité tangible». Pour sa part, le secrétaire général de l'Observatoire ouest-africain de la migration, Aby Samir, a fustigé l'aventure périlleuse tentée par des jeunes dans plusieurs pays de la sous-région. «Au Togo, ce phénomène s'est installé et de nombreux jeunes issus des secteurs du sport, du commerce ou autre s'y adonnent», a-t-il déploré.

L'expert a annoncé l'organisation dans les prochains jours d'un conclave sur les causes profondes de l'immigration irrégulière en Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, la police a récemment démantelé un réseau mafieux qui encourageait des jeunes à Daloa dans ce «suicide», a-t-il relevé. A en croire la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur, quelque 1.240.000 Ivoiriens vivent aujourd'hui à travers le monde. De janvier à mai 2016, 3.156 personnes sont arrivées en Italie par voie maritime, en provenance de Côte d'Ivoire.

Selon les associations qui oeuvrent contre l'immigration clandestine, environ 20 000 personnes ont perdu la vie ces vingt dernières années en tentant de se rendre en Europe par la Méditerranée.

R. N.